

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.—, 3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44.—. LE NUMÉRO 30 ct. — Directeur: René Meylan — Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt



### L'OPINION DE MAX WEBER

## La Banque Nationale s'explique

Il fallait s'attendre à ce que les discours qui ont été prononcés lors de l'assemblée générale de la Banque Nationale Suisse traitent des derniers événements en matière de paiements internationaux, ainsi que de la réforme prévue depuis longtemps de la loi sur la Banque Nationale. Le président du directoire, M. Stopper, commença par un aperçu de la situation économique internationale. Il a souligné la grande influence qu'exerce la conjoncture allemande sur l'économie européenne. La récession de l'année dernière s'est fait sentir partout, par la perte de certains débouchés sur le marché allemand et l'amélioration qui se dessine encouragera les exportations d'autres pays comme la Suisse. M. Stopper espère ainsi que le coup de frein effectué par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pour améliorer leur balance des paiements sera effacé par une relance en Allemagne.

Dans notre pays, cela pourrait avoir pour conséquence que la capacité de production, qui n'est pas utilisée partout à plein, pourrait marcher à plein rendement, ce qui augmenterait la productivité. La masse actuelle de liquidités pourrait déclencher une nouvelle expansion du crédit avec à la clé une surchauffe avec effets inflationnistes. Pour notre compte, nous croyons que cette crainte est exagérée, parce que le frein à l'embauche de travailleurs étrangers — que le Conseil fédéral doit absolument continuer à actionner — représente une mesure efficace pour parer à une expansion industrielle exagérée. La grande erreur dans la politique conjoncturelle suisse a été que ces mesures ont été prises quelques années trop tard.

### Les agences de presse accusées

La cause principale de l'instabilité monétaire et de la spéculation massive qui s'est faite sur l'or a été sans nul doute le déficit de la balance des paiements de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Mais après la dévaluation de la livre, le calme n'est pas revenu et cela pour d'autres raisons. « Les services de presse ont fait de la politique de l'or une sensation de première grandeur et ils ont répandu des nouvelles qui ont favorisé une nouvelle vague de spéculation. Il a suffi de rassembler les discours traitant ce sujet de politiciens et de

financiers pour déclencher la plus grande vague d'achat d'or. »

Nous approuvons M. Stopper. Nous avons critiqué ce besoin de sensation qui s'étalait dans les journaux, à la radio et à la télévision, même parfois en Suisse, et nous avons cherché à éviter de provoquer une inquiétude injustifiée en donnant des explications objectives.

Les décisions des directeurs de banques nationales, ainsi que les mesures prises en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis pour remédier au déficit de la balance des paiements, n'ont pas manqué leur but, bien qu'il y ait encore quelques milieux — la politique anti-USA de la France est concernée — qui préféreraient monter une nouvelle crise. A la suite des événements du mois dernier, on a assisté à une nouvelle phase de la démonétisation de l'or, pour reprendre les termes du directeur de la BNS. Cela signifie que le rôle de l'or tend à diminuer toujours davantage, ce qui représente l'opposé des espérances de Paris et des détenteurs de mines d'or.

### La Banque Nationale a besoin de pouvoirs

Les derniers événements monétaires ont de nouveau montré la situation dominante qu'occupe notre institut d'émission comme organe de liaison entre les marchés de l'argent et des capitaux internes et ceux de l'étranger, même si ses interventions n'arrivent pas à la connaissance du public ou n'en sont pas comprises. On sait que l'économie de notre pays dépend très étroitement des fluctuations monétaires internationales. Il est donc d'autant plus important que la Banque Nationale, en tant que gardienne de notre monnaie — cela ne signifie pas seulement qu'elle veille au maintien des taux de change avec l'étranger, mais aussi qu'elle se penche sur la valeur de l'or sur les marchés intérieurs — puisse aller au-devant de ces fluctuations.

M. Stopper a fait aux actionnaires de la Banque Nationale un petit cours sur les modifications qui sont intervenues dans les paiements internationaux grâce à la monnaie scripturale — c'est-à-dire des paiements faits sans monnaie sonnante — et sur les dangers que l'on court quand les sources de monnaie étrangère inondent notre pays et y provoquent un excédent de la demande.

Nous avons connu cette situation il y a quelques années et il a fallu prendre des mesures d'urgence. Il ne sera peut-être plus possible de faire cela dans le futur. C'est pourquoi la Banque Nationale demande qu'on lui donne les moyens nécessaires par une révision de la loi sur la Banque Nationale. La BNS devrait pouvoir imposer aux banques un minimum d'avoirs et maîtriser l'augmentation du crédit, compétences que la plupart des instituts d'émission étrangers possèdent et utilisent au besoin. « L'imposition aux banques d'avoirs minimaux, a déclaré l'orateur, est pratiquement du ressort des banques nationales dans presque tous les pays industriels. La limitation de la croissance du crédit est une mesure qu'on emploie de plus en plus, bien qu'aucun autre pays ne puisse mieux justifier ce besoin que la Suisse. » Les représentants du monde bancaire ont entendu cet appel. Nous ne connaissons les réactions que lorsque le projet de loi sera soumis aux Chambres.

### Le libéralisme est dépassé

Le président du Conseil de la BNS, M. Brenno Galli, conseiller national, a rompu la même lance dans son discours d'entrée. Il a déclaré :

« Les moyens classiques de l'arsenal du libéralisme pourraient suffire encore aujourd'hui, si le franc suisse était encore la monnaie provinciale d'un petit Etat. La Banque Nationale est au service de l'économie suisse. C'est pourquoi il ne semble pas justifié qu'on refuse de lui laisser jouer un rôle officiel et qu'on l'empêche d'avoir recours à des moyens dont elle a besoin pour mener sa tâche à bien. »

Les discours sur la nécessité d'une révision de la loi sur la Banque Nationale et de son processus d'application ont assez duré. Il y a plus d'un an que l'on attend un projet du Conseil fédéral. Est-ce l'opposition des milieux bancaires ou celle du secrétariat des associations patronales qui obligent le Conseil fédéral à retenir son projet? Nous pensons qu'on ne pourra pas éviter les discussions. Mais il serait bon de pouvoir discuter enfin sur un projet, afin que puissent se dessiner une frontière entre ceux qui l'approuvent et ceux qui y sont opposés.

(« Tagwacht ») MAX WEBER.  
Traduction: J.-P. Métral.

### Morts au service militaire



Comme nous l'avons annoncé hier, un avion Hunter est tombé jeudi sur la crête de l'Axalphorn, près de Brienz. L'accident a fait deux morts. Notre photo montre les deux victimes: à gauche, le pilote, cap. Paul Birrer, à droite, Ernst Saxer, lieutenant et photoreporter.

### NOUVELLES SUISSES

## Interdiction d'entrée pour un communiste italien

Le Ministère public fédéral a pris une interdiction d'entrée contre un ressortissant italien qui s'est livré dans notre pays à une activité politique interdite. Cet étranger, entré en Suisse le 14 avril 1968, transportait dans une valise un volumineux matériel de propagande communiste qui a été saisi à la frontière en vertu de l'arrêt du Conseil fédéral du 29 décembre 1948 visant la propagande sub-

versive. Cette mesure a été prise conformément à une pratique constante selon laquelle des expéditions massives de matériel de propagande — quelle qu'en soit la tendance politique — destinées à des élections à l'étranger ne peuvent être importées. Cet étranger s'est livré peu après, sur un chantier de Suisse alémanique, en présence de ressortissants italiens qui y sont occupés, à une propagande en faveur du Parti communiste italien.

### LUCERNE: Projecteurs sur le stade



Le F.-C. Lucerne a joué récemment un match amical en nocturne contre le club de la ligue fédérale allemande Alemania-Ache. A cette occasion, on a inauguré l'installation de projecteurs électriques. Cette installation est la plus puissante de Suisse (450 lux). Elle a coûté 340 000 fr.

## Cela s'est passé dans notre pays

**MEILEN: La clé des champs.** — Un ressortissant allemand, Roman Goetz, âgé de 23 ans, qui se trouvait en détention préventive, a profité, vendredi matin, d'une permission qui lui avait été accordée pour aller chez le dentiste à Meilen, pour prendre la fuite, après avoir assumé le policier chargé de sa surveillance.

Au mois d'août 1967, Goetz, s'était rendu coupable d'une agression à main armée dans une bijouterie. Appréhendé quelques mois après en Autriche, sa remise à la police suisse était intervenue le 26 janvier dernier.

**BERNE: Film sur la coopération technique.** — Vendredi a été projeté à Berne pour la première fois, en présence du ministre Marcuard, délégué à la coopération technique, le film documentaire en couleurs « Sous le

signe du lion des neiges », dû au réalisateur Peter Saas, de Belp, chargé de ce travail par le service de la coopération technique et avec l'appui financier de la Croix-Rouge suisse. Ce documentaire de 30 minutes montre le travail que font les Tibétains en exil au Népal.

**BOLLIGEN: Vers le vote féminin.** — Imitant la ville de Berne, qui va soumettre incessamment au corps électoral un projet de loi introduisant le suffrage féminin, la commune de Bolligen (24 000 habitants), dans la banlieue de la ville fédérale, vient de prendre une décision identique. Par 30 voix contre 4, le Conseil communal a décidé d'associer les femmes à la vie civique. La votation populaire, devant sanctionner cette décision, aura lieu dans le courant de l'été.

**BERNE: Allocations pour perte de gain.** — Le Département fédéral de l'intérieur soumet, pour préavis aux cantons, aux partis politiques, aux associations de l'économie et à d'autres organisations intéressées l'avant-projet d'une loi fédérale relative à la révision du régime des allocations pour perte de gain (APG). Le régime des APG aux militaires et aux personnes qui servent dans la protection civile a été révisé pour la dernière fois le 1<sup>er</sup> janvier 1954. Selon l'avant-projet, ce sont surtout les taux fixes des allocations qui doivent être adaptés à l'augmentation notable des revenus du travail survenue depuis lors. En outre, on prévoit une modification dans la structure du régime.

**BALE: Emotion chez les xénophobes.** — Les élections au Grand Conseil bâlois viennent de connaître un rebondissement inattendu, en ce qui concerne la représentation du « Mouvement contre la surpopulation étrangère ». En effet, un des deux députés élus sur les listes de ce parti, M. M.-H. Thuring, n'est pas celui que le mouvement désirait faire nommer, mais bien un homonyme, pratiquant la même profession. Dès que la confusion fut découverte, le parti contre la surpopulation étrangère a pris des mesures, qui ont été très loin: M. Thuring, qui était le président du mouvement, a aussitôt été démis de ses fonctions.

Si la presse bâloise traite de l'affaire sur le ton plaisant, le mouvement contre l'hyperxénie ne consi-

dère pas la chose comme une plaisanterie, et parle même de plainte pénale pour tromperie « et autres choses ». Il semble que, selon le mouvement lui-même, l'erreur n'ait pas été relevée au bureau de contrôle des candidatures. Toutefois, de l'avis général, on pense que le parti aurait dû mettre plus de sérieux dans l'établissement de ses listes, avant de les soumettre à la vérification.

**LAUSANNE: Vol d'un coffre-fort.** — Des voleurs ont pénétré, dans la nuit de jeudi à vendredi, en écartant des barreaux dans les magasins de la Société coopérative d'habitation sise au carrefour de La Sallaz, à Lausanne. Ils ont emporté un coffre-fort pesant 150 kg. et contenant plusieurs milliers de francs, et l'ont chargé sur une fougoulette volée dans un garage





# GYMNASE CANTONAL La Chaux-de-Fonds

Année scolaire 1968-1969

**ORGANISATION DES CLASSES: lundi 22 avril 1968**

Les élèves inscrits au Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds sont convoqués, munis du matériel pour écrire et de leur dernier bulletin, le lundi 22 avril 1968, aux heures et dans les locaux indiqués ci-dessous:

5 <sup>e</sup> année	classique	8.00	Salle Stebler N° 8, rez-de-chaussée
	scientifique	8.45	Salle Stebler N° 8, rez-de-chaussée
	pédagogique	9.30	Salle Stebler N° 8, rez-de-chaussée
6 <sup>e</sup> année	A	8.00	Salle N° 18, 1 <sup>er</sup> étage
	B	8.00	Salle N° 44, 3 <sup>e</sup> étage
	C	8.00	Salle N° 38, 3 <sup>e</sup> étage
	D	8.00	Salle N° 25, 1 <sup>er</sup> étage
	P	8.00	Salle N° 47, 3 <sup>e</sup> étage
7 <sup>e</sup> année	A	8.00	Salle N° 19, 1 <sup>er</sup> étage
	B	8.00	Salle N° 42, 3 <sup>e</sup> étage
	C	8.00	Salle N° 3, sous-sol
	D	8.00	Salle N° 40, 3 <sup>e</sup> étage
	P	8.00	Salle N° 36, 3 <sup>e</sup> étage
8 <sup>e</sup> année	A	9.30	Salle N° 24, 1 <sup>er</sup> étage
	B	9.30	Salle N° 26, 1 <sup>er</sup> étage
	C	9.30	Salle N° 2, sous-sol (foyer)
	PA	9.00	Salle N° 29, 2 <sup>e</sup> étage (aula)
	PB	10.00	Salle N° 22, 1 <sup>er</sup> étage

Les élèves de 8<sup>e</sup> année prennent avec eux le livret de famille.  
Le directeur: ANDRÉ TISSOT



La CCAP

garantit l'avenir  
de vos enfants

Neuchâtel  
Tél. (038) 5 49 92

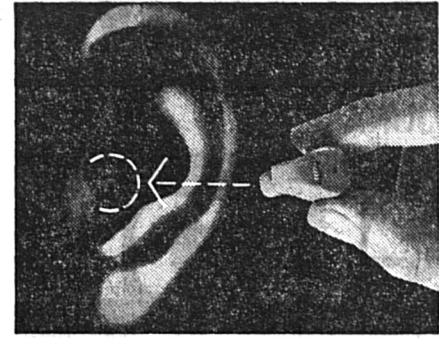
PRÊTS Banque EXEL



Discrets  
Rapides  
Sans caution

Ouvert  
le samedi matin

Avenue  
Léopold Robert 88  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 3 16 12



## REXTON perle auditive

Peut-être avez-vous une légère déficience de l'ouïe, sans être dur d'oreille. REXTON vous propose un appareil « tout dans l'oreille », la Perle Rexton. C'est l'aide auditive la plus petite et la plus légère qui ait jamais été construite. Elle est à peine visible et très simple à régler. Ofa06.189.03

**BOMMER**

**BON**

Veillez m'envoyer gratuitement vos prospectus.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

SERVICE ACOUSTIQUE S.A.  
LAUSANNE - Petit-Chêne 38  
☎ 021/23 49 33

Fournisseur conventionnel  
de l'Assurance invalidité

TECHNICUM NEUCHATELOIS  
DIVISION DE LA CHAUX-DE-FONDS

## Ecole de travaux féminins

### Cours trimestriels

Les cours pour adultes débuteront le lundi 6 mai 1968. Ils auront lieu l'après-midi ou le soir.

**CONFECTION POUR DAMES  
CONFECTION POUR HOMMES ET GARÇONS  
BRODERIE**

**Ecolage: Fr. 15.—** pour dix leçons de trois heures, à verser jusqu'au 26 avril au CCP 23-1532.

**Inscriptions et renseignements:** Centre professionnel de l'Abeille, Paix 60, secrétariat (1<sup>er</sup> étage), tél. 2 80 75, le lundi 22 avril, de 7 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. 30, le mardi 23 avril, de 7 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. 30.

LA COMMISSION



Ville de LA CHAUX-DE-FONDS

## AVIS

### aux conducteurs de véhicules

Pour réparer une conduite d'eau défectueuse, une tranchée doit être creusée à la rue du Midi, près de son point d'intersection avec l'avenue Léopold-Robert (carrefour Moreau).

En conséquence, la circulation des véhicules est interdite en direction du nord, dans la rue du Midi, entre la rue Daniel-JeanRichard et l'avenue Léopold-Robert.

Pour éviter des embarras de circulation dans ce secteur, les usagers de la route venant du quartier de la piscine, des Allées et de la gare de l'Est sont invités à emprunter l'itinéraire suivant pour se rendre dans le centre de la ville:

**LA RUE DU GRENIER, LA RUE DE L'ARSENAL, LA RUE DE L'ENVERS, LA RUE DU CASINO ET LE CARREFOUR DU CASINO.**

Début des travaux: lundi 22 avril 1968. Durée une semaine environ.

La Chaux-de-Fonds, le 20 avril 1968.

DIRECTION DE POLICE

ON CHERCHE

## UNE SOMMELIÈRE

débutante acceptée

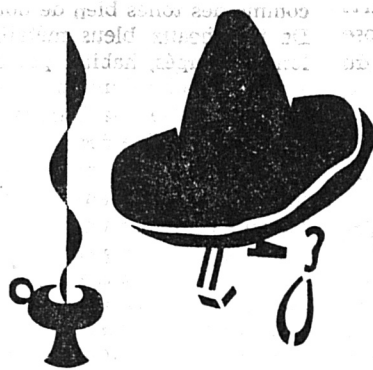
Café  
Jura-Simplon

2800 Delémont,  
☎ 066/2 14 82

## AVIS

Il est très facile de vendre son **PIANO** à un prix raisonnable. Société du Vignoble achèterait, en bon état, deux pianos bruns: un pour le local, l'autre pour le chalet.

Adresser offres sous chiffre ZH 7786, avec indication de prix et de marque, au bureau de la «Sentinelle», Parc 103, Chaux-de-Fonds.



## LA SEMEUSE

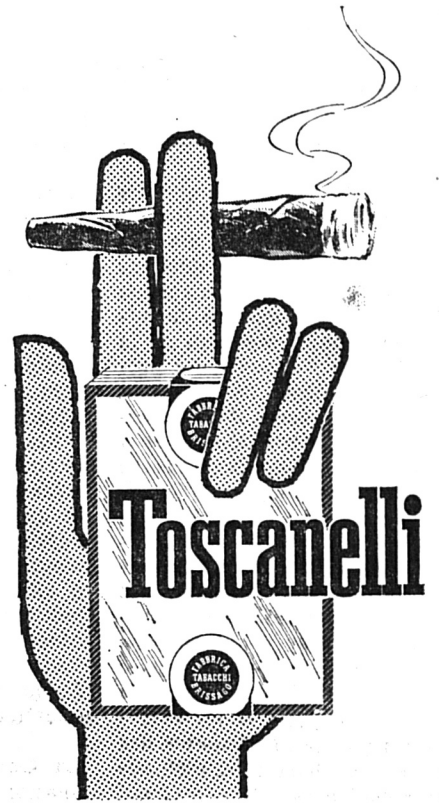
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

A la Foire de Bâle  
bar - dégustation

Halle 25 Stand 8841

FAITES LIRE NOTRE JOURNAL!

H 78



Le fumeur de TOSCANELLI  
ne peut en «avalier» la fumée

voilà pourquoi  
vous supportez si bien  
le fameux Toscanelli

10 = fr. 1.70



von Gunten

Verres de contact



Av. Léopold-Robert 21  
Tél. 2 58 05



L'ADMINISTRATION

CANTONALE

cherche

## COMMIS QUALIFIÉS

ayant une bonne formation et de la pratique pour ses services. Traitement légal. Classes 12 à 10. Nomination possible après un temps d'essai. Caisse de retraite. Faire offres à l'Office du personnel, Département des finances, Château, Neuchâtel.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

LA CHAUX-DE-FONDS

SALLE DE MUSIQUE

Mardi 23 avril 1968, à 20 h. 15

13<sup>e</sup> concert de l'abonnement

## I MUSICI DI ROMA

Prix des places: Fr. 8.— à Fr. 16.—



ÉCOLES PRIMAIRES  
DELÉMONT

## Rentrée des classes

La rentrée des classes est fixée au lundi 22 avril 1968, à 8 h.

Les nouveaux élèves de 1<sup>re</sup> année se présenteront dans leurs classes, l'après-midi, à l'heure indiquée dans la convocation reçue par les parents.

LA COMMISSION  
DES ÉCOLES PRIMAIRES

Abonnez-vous à notre journal

EXPOSITION

## EVARD

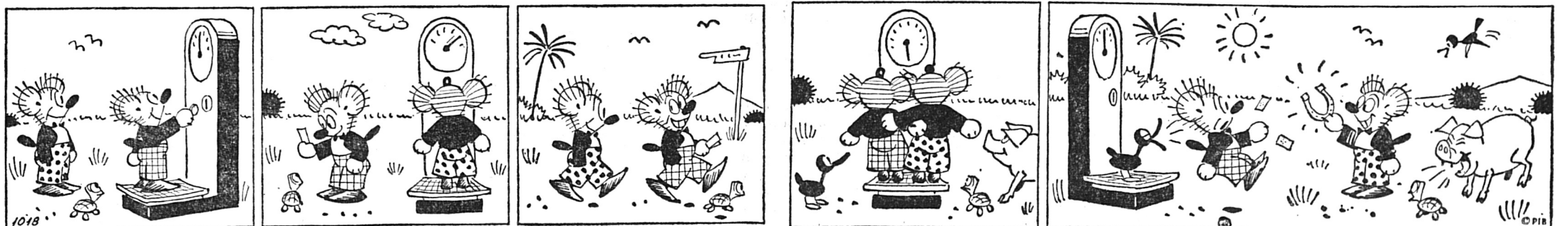
MUSÉE DES BEAUX-ARTS

JUSQU'AU 5 MAI

**A louer**

A louer machines à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois

chez REYMOND, tél. (039) 3 82 82, Serre 66, La Chaux-de-Fonds



## LES AVENTURES DE Bim et Bam

Bim et Bam ont mangé trop de gâteaux; ils ont grossi et voudraient maintenant maigrir. Il leur en coûte 25 ct. pour se peser, et ils pèsent 20 kg. juste chacun.

— La semaine prochaine, nous n'au-

rons qu'à nous peser ensemble sur la balance, dit Bam; nous ferons ainsi une économie de 25 ct.

Le moment venu, tous les animaux les regardent se peser, curieux de savoir si Bim et Bam ont maigri.

Mais pas du tout; la balance indique 42 kg.

— Alors nous avons grossi d'un kilo chacun, dit Bam déçu.

— Je crois que j'ai une autre explication, dit Bim en sortant un gros

fer à cheval de sa poche; ça doit faire le poids supplémentaire.

Et tous les animaux éclatent de rire en pensant à la bonne farce de Bim.



# LA VIE CULTURELLE

## Notre langue Germanite ou franglite? (quater)

Examinons aujourd'hui la page 8\*. Une fabrique d'horlogerie propose à des ouvrières de « bons gages ». Le terme est impropre. Ce sont les domestiques (ou: employés (gens) de maison) qui touchent des gages. Les ouvriers reçoivent un salaire, tandis que les fonctionnaires touchent un traitement.

Une autre fabrique offre un poste (il vaudrait mieux dire: une place) d'horloger complet ayant de l'expérience sur les produits de haute précision. La construction est fautive et l'emploi de « produits » erroné. Il fallait écrire: « Horloger complet ayant l'expérience du travail de haute précision », ou « ... habitué au travail de haute précision ».

Une entreprise propose un emploi et précise ceci: « Très bonnes conditions sociales. C'est d'avantages sociaux qu'il fallait parler ».

Une usine engagerait un « décolleteur nationalité suisse ou permis d'établissement ». Ce style télégraphique est fort déplaisant. Écrivons donc: « Un décolleteur de nationalité suisse ou un étranger possédant un permis d'établissement ».

Passons à la page 9, qui est consacrée au compte rendu d'une session du Grand Conseil.

« La demande de crédits pour la construction et l'équipement de bâtiments destinés au Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds ne laissait pas d'inquiéter les socialistes. » Ce tour est condamnable pour deux raisons: tout d'abord, « inquiéter » s'emploie toujours avec un complément d'objet direct (son attitude m'inquiète; la police ne l'a pas inquiété); ensuite, il faut préférer la simplicité au style fleuri. Disons par conséquent: « ... ne laissait pas d'inquiéter les socialistes. » Plus loin, il est question d'un « renvoi possible à une commission, voire même au Conseil d'Etat ». « Voire même » est un pléonasmisme (très fréquent, reconnaissons-le), car *voire* signifie déjà « et même ». Quant à l'expression « un renvoi possible », elle ne me plaît pas, mais j'hésite à affirmer qu'elle soit fautive. Je proposerai toutefois: « L'éventualité d'un renvoi ».

« Une partie du groupe radical « combattit l'objet » qui « passa finalement par 87 voix contre 6. » Que vient faire ici le mot « objet »? C'est projet qu'il fallait écrire. Ensuite, on peut dire, certes, qu'une loi, qu'un décret a passé, mais lorsqu'on précise les résultats du vote, on dit « a été accepté » et, dans le cas contraire, « a été rejeté ».

« ... nous souhaitons qu'on ne renonce pas à une éventuelle collaboration sur le plan romand. » Pourquoi « sur le plan romand » quand « romande » suffisait? « Ce service... peut participer à une solution du problème de la main-d'œuvre étrangère. » On ne « participe » pas à une solution. Je dirais: « Ce service peut contribuer à résoudre le problème de la main-d'œuvre étrangère. » « La ville de Neuchâtel, à la suite de tractations peu claires, érige un restaurant qui sort de terre. » Sourions et passons!

Le décret sera « renvoyé devant le peuple et le projet du Chaux-de-Fondier X pourra héberger les étudiants ». La première expression n'est pas heureuse. Il vaudrait mieux dire « sera soumis à l'approbation du peuple ». Quant au « projet » qui héberge les étudiants, mes lecteurs auront corrigé d'eux-mêmes. Il s'agit de la « cité universitaire ».

« Ce vote n'a pas été combattu et il a recueilli 84 voix sans opposition. » On ne combat pas un « vote » mais un « projet de loi », une « demande de crédits », etc. « Tout cela manque de conviction » (il est question d'un rapport concernant la formation professionnelle). On ne peut pas dire d'une chose qu'elle « manque de conviction ». Il faut employer l'adjectif « convaincant ».

« Le débat roula, utilisé par M. R., adhésion « franche et massive »; M. J. R... » Aïe, aïe, aïe! Un débat qui « roule », qui est « utilisé » — on ne nous dit pas à quelle fin — et, enfin, quatre mots dont on ne sait pas à quoi ils se rattachent.

A la fin de l'article, il est question d'un vote définitif prévu pour la « prochaine session de relevée ». Que veut-on dire par là? « Relevée » est un vieux vocable qui signifie « après-midi ». Le Petit Robert donne l'exemple suivant: « A trois heures de relevée. » M. C.

\* Cf. mes chroniques des 1er, 16 et 30 mars.

## Willy Suter (peintures) et Pierre Siebold (sculptures) à la Galerie Picpus

Jusqu'au 5 mai, les cimaises de la Galerie Picpus accueillent une trentaine de toiles du peintre Willy Suter, toiles voisinant avec de remarquables sculptures dues à Pierre Siebold.

Commençons donc par Willy Suter. Il est né à Bâle en 1918. Ses études à Zurich et à Winterthour terminées, il fréquente l'Ecole des arts et métiers de Zurich avant de suivre les cours d'Alexandre Blanchet aux Beaux-Arts de Genève. Il expose dans les plus importantes de nos villes suisses ainsi qu'au Japon, en Allemagne et en Espagne. Œuvres dans les musées d'Aarau, de Winterthour, de Saint-Gall et de Genève.

Fugatif, Willy Suter l'est, mais parfois l'artiste dépouille tant son sujet, recherche tant l'essentiel que l'œuvre achevée pourrait tendre à l'abstrait. Certaines toiles apparaissent alors en « myope »: nous voulons dire par là que la toile ne nous restitue que l'essentiel de la vision, abstraction faite de tout détail. Willy Suter est un peintre violent (nous l'entendons par la couleur), mais jamais outré. S'il fallait une comparaison, nous parlerions d'un pamphlétaire ne se gênant jamais de dire ce qu'il pense, mais le disant toujours sans aucune vulgarité. La palette de Suter sait très bien jusqu'où elle peut aller et jamais le point critique (qui serait le désaccord de couleurs) n'est dépassé. Pour employer un terme scientifique, il y a chez cet artiste comme un « coefficient de sécurité » qui fait que jamais la corde — pourtant souvent très tendue — ne se rompt.

A Picpus, nous avons eu enfin la joie de rencontrer un peintre sachant « utiliser » le jaune et l'or. Il y a dans les « Champs de Colza » et dans le « Château fort » des jaunes, justement. Mais quels jaunes! Des jaunes vérité ou ces jaunes lumière, que l'on retrouve, d'ailleurs, dans la magnifique composition « Le Hameau breton ». Il y a dans ces trois œuvres une perspective, une ouverture, un espace admirables.

Il faut s'être réveillé sur le port de Marseille ou sur celui de Hambourg pour apprécier d'autant mieux cette extraordinaire « Marie-Verte ». Le bateau surgit au travers des vagues lueurs de l'aube encore grise. Cette « Marie-Verte » n'est pas loin, à notre avis, d'être le sommet de l'exposition. Pour rester dans le même sujet, il faudrait encore signaler le « Bateau échoué » et le rouge très dense du « Flanc de l'Austerlitz ».

Une chose claire et jaillissante de joie est ce « Coin d'Atelier ». Nous avons retrouvé dans « Reflets bleus » le bleu de Sèvres d'un vase napoléonien. Quelle douceur ne se dégage-t-il pas de cette « Nature morte blanche »: un simple pot sur un fond d'un bleu très timide mêlé à un blanc presque nuageux.

Le bleu se fait plus autoritaire dans « Nature morte bleue » et surtout dans, ou plutôt, devrions-nous dire, sur « Ville nocturne »: une ville à refaire — puisque, hélas! il n'en existe plus —

sans néons et sans enseignes publicitaires!

Une exposition forte, donc. Une exposition colorée, chantante, où jamais le rythme ne se ralentit, où toujours l'œil est tenu en haleine. Il pourrait paraître parfois que Suter emploie les couleurs brutes, comme elles sortent du tube. A y regarder de plus près, on s'aperçoit qu'il n'en est rien: l'harmonie est le fruit d'une fort belle recherche.

Généreux, tel pourrait être le qualificatif qui sied le mieux à Suter.

Pierre Siebold nous présente, parallèlement à cette exposition une très belle suite de sculptures.

Par des œuvres telles que « Faune », « Figurine », « Le Sculpteur », Siebold donne ses lettres de noblesse au plomb. Ce métal d'un gris poussiéreux trouve ici une résonance que nous ignorions totalement. Parmi les sculptures en fer, nous avons remarqué surtout l'élan presque athlétique d'un « David ». Il y a là beaucoup de majesté. Quelles merveilles de mouvement, ces petites figurines, de bronze cette fois. Dans ces dernières, la sculpture se métamorphose en légèreté, en grâce et en danse. Tout est équilibre et souplesse. « Jonas » nous restitue l'histoire de ce pauvre prophète resté, dit-on, trois jours dans le ventre d'une baleine protectrice. Là encore, la composition est très unie, très « tournante », plaisante à l'œil sous toutes ses faces.

Deux artistes de très grand talent réunis à Picpus par les soins diligents de C. et J. Olsommer. B.-P. CRUCHET.

## EXPOSITION FABIAN SANCHEZ

La Galerie des Nouveaux Grands Magasins a fait appel à Fabian Sanchez, peintre péruvien, pour ce mois d'avril.

Après des études aux Beaux-Arts de Lima et de Paris, Sanchez expose successivement à Lima, Santiago du Chili, Etats-Unis, Valparaiso et Paris.

Il est lauréat de plusieurs prix dès 1963 parmi lesquels signalons en 1967, celui accordé par le jury des critiques d'art de la presse française.

Voici pour les présentations. Veillons-en à l'exposition.

La première chose qui frappe devant la plupart des œuvres de Sanchez, ce sont ses empreintes de mains ou de pieds sur la toile. « C'est une manière de me mettre moi-même dans mon tableau » dit l'artiste questionné sur ce sujet. C'est aussi une manière, sinon un moyen, d'y participer picturalement. Nous laisserons le spectateur juger quant à « nécessaire » de se faire ainsi « figurer ».

Mis à part ce détail — mais qui pourrait avoir son importance tout de

même — Fabian Sanchez est venu à Lausanne avec quelques très belles œuvres.

« Cosmos » I et II nous apparaissent comme des toiles bien de notre temps. De très beaux bleus métalliques sillonnés, coupés, habités par des astres et des météores d'une très belle clarté.

« Poussée vers la Lumière », œuvre faite tout entière dans des tons d'aurora, une aurore peut-être un peu tourmentée, une aurore d'avenir et l'avenir est incertain...

« Transition rouge »: nous y avons vu un masque triste se transfigurer plus loin, un peu à l'écart, en un personnage de joie, dansant, en un « masque de joie », dirait Trénet. Est-ce l'évocation de la paix après la guerre, du paradis après la terre? Quoi qu'il en soit la couleur est ici fort belle.

« Cène mystique ». Comme on est loin ici de la traditionnelle table autour de laquelle le Christ a convié ses disciples! Sanchez est beaucoup plus simple, plus dépouillé et, par là, son

message est beaucoup plus fort: un rond au centre de la toile pour figurer la table, une éclaboussure de lumière rayonnant au centre de la table et, à côté, « en futur », les deux mains déjà crucifiées, déjà percées.

La peinture de Sanchez est faite avant tout de formes qu'il s'agit d'interpréter. Elle est, en certaines toiles en tout cas, à la limite du figuratif et de l'abstrait. Il s'en dégage non un rythme mais plutôt un élan qui aboutit très souvent à la prise d'un équilibre où la couleur joue un rôle prédominant.

Not: avons par contre moins souscrit aux « sculptures » de Sanchez. Il y a certes des idées fort originales (le chausse-pied figurant la queue de l'oiseau par exemple) mais les idées parfois ne suffisent pas. La sculpture devrait être autre chose que des fourchettes figurant des moustaches ou des mains ou je ne sais quoi encore.

Souignons donc les peintures de Sanchez avant tout. Il y en a, répétons-le, de fort remarquables.

B.-P. CRUCHET.

## A travers les arts...

**FESTIVAL.** — L'affiche du XIII<sup>e</sup> Festival international de Lausanne est, cette année tout particulièrement digne du renom de cette grande institution artistique solidement plantée aujourd'hui au cœur du pays vaudois.

Trois orchestres de grande notoriété, un ensemble d'opéra hors pair, trois corps de ballet, douze chefs d'orchestre et plus de onze solistes de concert: pianistes, gens d'archet et chanteurs, tel est le substantiel menu offert en 1968 à un public difficile certes, mais confiant en l'éclectisme et le goût des dirigeants du Festival international de Lausanne.

Ce public ne sera pas déçu: le festival 1968 est plein de magnifiques promesses, des promesses qui seront tenues!

**MYSTIFICATION.** — Le monde musical zurichois vient de connaître une mystification de première force: le 16 avril, 2000 personnes accouraient à la Tonhalle de Zurich pour entendre le « célèbre pianiste russe Antonei Sergejevitch Tartarov » dans un concert en faveur de l'UNICEF. La manifestation était organisée par Hannes Keller, qui est à la fois un musicologue et un spécialiste de la plongée sous-marine. Au programme: des œuvres

« peu connues » de Mozart, Beethoven, Liszt, Skryabine, Prokofiev, Bartok et Ravel.

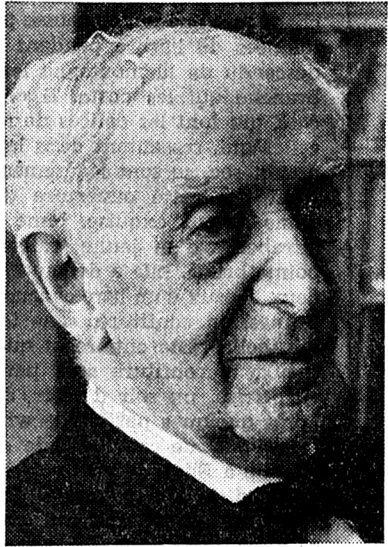
En vérité, l'artiste se nommait Jean-Jacques Hauser, un pianiste glaronnais encore injustement méconnu malgré ses qualités incontestables, et les œuvres interprétées étaient des improvisations de son propre cru. Keller voulait précisément démontrer la valeur de ce jeune musicien suisse de 36 ans, et en particulier la perfection de ses improvisations « à la manière de... ». Le public zurichois lui fit fête, et redoubla d'enthousiasme quand la mystification fut révélée. Mais, ce soir-là un certain snobisme musical en a pris un bon coup...

**MUSEES.** — Une quinzaine suisse des musées, destinée à renforcer la collaboration entre ces institutions, aura lieu du 5 au 19 mai. Le programme prévoit des expositions spéciales, diverses présentations en matinée et en soirée, des conférences, des concours, des expositions en vitrines, des excursions, ainsi que des actions de propagande par la presse, la radio et la télévision.

**CINEMA.** — C'est à Genève qu'aura lieu cette année, samedi et dimanche prochains, le 32<sup>e</sup> con-

cours national de cinéma amateur. 47 courts métrages y seront présentés au jury. Les projections sont publiques.

**ANNIVERSAIRE.** — L'écrivain auteur d'anecdotes, traducteur et



commentateur d'opéra N. O. Scarpi (Fritz Bondy) a célébré son 80<sup>e</sup> anniversaire cette semaine. Avant la première guerre, il avait la fonction de dramaturge et de régisseur au Théâtre allemand de Prague. En 1915 il a pris domicile en Suisse, en 1925 il a été naturalisé Suisse. Ses feuilletons mordants ainsi que ses contes et ses anecdotes sont lus et appréciés par un large public.

## MÉLI-MÉLO, OPUS 7

Le tragique de notre civilisation est que l'on passe pour original si l'on est en bonne santé.

Pour juger une création, ne faut-il pas soi-même être ou avoir été créateur?

Pour essayer de juger, de comprendre, d'analyser (je ne parle pas d'apprécier, c'est autre chose, car on peut fort bien aimer une œuvre quelle qu'elle soit sans pouvoir dire pourquoi), pour essayer, disons-nous, de juger, de comprendre, d'analyser un film, un roman, un poème, un drame, une comédie, une huile ou un dessin, il faut avoir soi-même essayé de créer.

S'apercevoir que les couleurs ne peuvent pas se juxtaposer n'importe comment, que les images ne peuvent se suivre que dans un ordre déterminé, que les mots ne s'emboîtent pas dans la phrase au hasard...

Se casser le nez sur les difficultés, c'est obligatoirement s'obliger à aller voir comment d'autres les ont surmontées...

Le critique, en général, est trop théoricien. Il n'est pas assez praticien.

Un critique artiste, objectif, serait la solution idoine.

Place Saint-François, Lausanne. Dix-sept heures. A la devanture d'un kiosque à journaux, la manchette d'un quotidien attire mon regard, sans que je sache au juste pourquoi.

Tout en marchant, assez rapidement, car je suis pressé, je tourne la tête afin de lire:

« Violente collision frontale sur la route de X\*\*\*. »

A peine ai-je fini de lire qu'un choc énorme m'ébranle: je viens d'entrer en collision tout ce qu'il y a de plus frontale avec un honorable monsieur.

Lorsque, après lui avoir laissé le temps de rajuster béquilles et chapeau, je m'excuse en lui désignant la manchette coupable qu'il lit rapidement, l'honorable monsieur part d'un fou rire inextinguible...

Je suis prêt à jurer, sur l'ecchymose que je porte au front, que cette histoire est véridique.

Il en est ainsi du comique: il ne se fabrique pas, il est le fruit de coïncidences qui convergent vers un point chaud; de cette chaleur découlera le rire.

L'avenir, ça n'est jamais que le passé de demain.

Il est des hommes qui paraissent hermétiquement fermés. Insensibles, pour tout dire lourds et patauds. Ils portent bajoues, leur double menton bave sur le col de la chemise et la nuque, rivière adipeuse, flâne en un méandre avant de suivre la courbe du dos.

Il semble que rien ne pourrait toucher ces hommes. Leur visage est en porte de coffre-fort.

Ils arborent le teint gris qui sied à ceux dont l'ambition est de dépasser d'un infarctus, conscients qu'ils sont que cette mort-là est irréparable aboutissement d'un travail intense et de soucis gigantesques que l'Atlas lui-même ne saurait soutenir.

Ces hommes-là parlent finances du bout d'un cigare qu'ils fument avec concupiscence et ostentation.

Ces hommes-là sont difficilement abordables: rendez-vous d'affaires, dîners mondains, présidences de nombreux conseils sont leur tue-temps unique, à l'exclusion de tout autre.

Ces hommes-là portent le masque. Ils se sont composé une fois pour toute un faciès inaltérable: gravement ils marchent à la conquête de leur passé qu'ils désirent historique.

Ces hommes-là me font étrangement penser à un morceau de plomb.

Comme ces hommes, le plomb est gris; comme ces hommes, le plomb n'a rien d'éclatant; comme ces hommes, le plomb n'a rien de chaleureux; comme ces hommes, le plomb paraît pataud, lourd, fait d'une seule pièce. Comme ces hommes, le plomb est sans grâce, austère, sans âme communicative. Comme ces hommes, le plomb paraît invulnérable tant sa masse est compacte.

Et puis voilà... Il suffit à un enfant d'une simple aiguille pour percer ce morceau de plomb qui semblait si dur, si inattaquable...

J'en viens donc à désirer que ces hommes au visage de plomb soient aussi capables de se laisser percer et qu'au travers de ce forage transparaisse quelque chose d'humain: une larme ou un sourire...

R.-P. CRUCHET.



# PROGRAMMES



## RADIO

**Samedi 20 avril 1968**

**SOTTENS.** — 16.00 Inf. 16.05 Revue des livres. 17.00 Inf. 17.05 Swing-Sérénade. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Intermède musical. 19.35 Quart d'heure vaudois. 20.00 Magazine 68. 20.20 Discanalyse. 21.10 Semaine, le Prisonnier de Saint-Marguerite, pièce. 21.50 Monde de la chanson. 22.30 Inf. 22.35 Entrez dans la danse. 23.25 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non stop.

**Second programme de Sottens.** — 16.15 Métamorphoses en mus. 16.45 Chante jeunesse. 17.00 Kiosque à mus. 17.15 Nos patois. 17.25 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 A vous le chœur. 19.00 Correo español. 19.30 Feu vert. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Inf. locales. 20.30 Entre nous. 21.30 Soirée de prince. 22.30 Sleepy time jazz.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 16.00. 23.25. 16.05 Mus. pour transistors. 17.00 A votre service. 18.00 Inf. 18.20 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Pièce. 21.10 Chœur et orch. 22.15 Inf. 22.25 Mus. de danse.

## Dimanche 21 avril 1968

**SOTTENS.** — 7.10 Bonjour à tous! 7.15 Miroir-première. 7.20 Sonnez les matines. 7.50 Concert. 8.30 Inf. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Inf. 11.05 Concert. 11.40 Disque préféré de l'auditeur. 12.00 Inf. 12.10 Terre romande. 12.35 10, 20, 50, 100! 12.45 et 14.00 Inf. 14.05 «Ben-Uhr», film à épisodes. 14.40 Récréation. 15.00 Auditeurs à vos marques! 17.00 Inf. 17.05 Heure musicale. 17.45 Commentaires et interviews. 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Micro dans la vie. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 68. 20.00 Dimanche en liberté. 21.15 Gaieté lyrique. 21.45 «Louis XI ou le Renard piégé», pièce. 22.30 Inf. 22.35 Romandie, terre de poésie.

**Second programme de Sottens.** — 8.00 Bon dimanche! 9.00 Rêveries aux quatre vents. 11.00 Parlez-moi d'humour! 12.00 Midimus. 14.00 Fauteuil d'orch. 15.30 Thé, mus. et Cie. 17.00 Dialogue. 18.00 Heure musicale. 18.30 Echos et rencontres. 18.50 Secrets du clavier. 19.15 Orgue. 19.45 Tribune du sport. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 «La Rondine», opéra. 21.00 Mus. du passé. Instruments d'aujourd'hui. 21.30 Ecoute du temps présent. 22.30 Aspects du jazz.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 7.45, 12.30, 19.15, 22.15, 23.25. 7.00 Orch. récréatif. 7.55 Messa. 8.00 Compositeurs scandinaves. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.15 Mus. sacrée. 9.45 Prédication protestante. 10.15 Radio-orch. 11.25 Récit. 12.10 Sonate. 12.40 Pour votre plaisir. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Concert pop. 15.00 Récit. 15.30 Sports et mus. 17.30 Mus. à la chaîne. 18.45 Sports dimanche. 19.25 Mus. pour un invité. 20.30 Perspectives d'avenir. 21.15 Mus. viennoise. 21.30 Musicoorama. 22.20 Réflexions. 22.30 Entre le jour et le rêve.

## Lundi 22 avril 1968

**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 et 7.45 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Emis. com. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.35-10, 20, 50, 100! 12.45 Inf. 12.55 «Mérédien-Sud», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 14.50 La terre est ronde. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

**Second programme de Sottens.** — 12.00 Midi-musique.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 6.10 Bonjour. 6.20 Mus. récréative. 6.50 Méditation. 7.10 Autoradio. 8.30 Pages de Dvorak. 9.00 Correspondance de musiciens. 10.05 Mélodies pop. 11.05 Carrousel. 12.00 Mus. récréative. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orch. récréatif. 15.05 Mélodies pop. 15.30 Nouveautés littéraires.

## TV ROMANDE

**Samedi 20 avril 1968**

17.00 Entrez dans la ronde. 17.20 Vibrato. 18.15 Madame TV. 18.40 Bulletin. 18.50 Sur demande. 19.20 Trois petits tours. 19.25 «L'Eventail de Séville», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 N'importe quoi. 20.50 Galantilly - France Gall. 21.25 «Les Compagnons de Jehu», film. 22.50 Dossiers de l'Histoire. 23.20 Téléjournal. 23.30 Demain dimanche.

## Dimanche 21 avril 1968

10.05 Perspectives humaines. 11.00 Un'ora per voi. 12.00 Table ouverte. 12.40 Bulletin. 12.45 Revue de la semaine. 13.10 Sélection. 13.30 En marge. 14.00 «Appel du Destin», film. 15.30 Images pour tous. 17.00 Sentiers du monde. 18.00 Football. 18.50 Bulletin. 18.55 La Suisse est belle. 19.05 Dessins animés. 19.10 Présence catholique. 19.30 Actualités sportives. 20.00 Téléjournal. 20.10 Objectif 6000. 21.20 Entre-deux-guerres. 21.50 Parti pris. 22.05 «Au Grand Large», film. 22.55 Bulletin. 23.00 Méditation.

## TV FRANÇAISE

**Samedi 20 avril 1968**

**1re chaîne.** — 16.00 Tournoi de natation et de plongeurs. 17.20 Concert. 17.40 Vitrine du libraire. 18.00 L'avenir est à vous. 18.30 Villes et villages. 19.00 Micros et caméras. 19.20 Petit lion. 19.25 Actualités régionales. 19.40 Accordéon. 20.00 Actualités. 20.30 «Les Chevaliers du Ciel», feuilleton. 21.00 Vie des animaux. 21.15 Chazot show. 22.15 Magazine des explorateurs. 22.55 Ping-pong. 23.30 Actualités.

**2e chaîne.** — 18.15 Bouton rouge. 18.30 Journal à la demande. 19.45 Actualités. 20.05 La grande caravane. 20.55 Mélancolie du plaisir. 21.15 «La Double Inconstance», comédie. 23.10 Qui marions-nous?

## Dimanche 21 avril 1968

**1re chaîne.** — 9.00 Tous en forme. 9.45 Emis. israélite. 9.30 Chrétiens orientaux. 10.00 Présence protestante. 10.30 Jour du Seigneur. 11.00 Messe. 11.53 Midi moins sept. 12.00 Séquence du spectateur. 12.30 Discorama. 13.00 Actualités. 13.15 Art-actualités. 13.30 Au-delà de l'écran. 14.00 «L'Ouest aux Deux Visages», feuilleton. 14.50 Télé-dimanche. 16.00 Sports. 17.30 Kiri le clown. 17.35 «Le Mystère du Château maudit», film. 19.00 Actualité théâtrale. 19.25 Petit lion. 19.30 «Sébastien parmi les Hommes», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.20 Sports dimanche. 20.45 «Les Cœurs de l'Autriche», film. 22.05 Un certain regard. 23.05 Actualités.

**2e chaîne.** — 9.00 RTS promotion. 14.15 Nouveau dimanche - Présentation. 14.20 Dessin animé. 14.25 Tony Scotti. 14.30 «Au-delà du Missouri», film. 15.45 Petit dimanche illustré. 17.00 Sports. 17.55 Images et idées. 18.55 Le prisonnier. 19.45 Actualités. 20.05 Bonnes adresses du passé. 20.45 Chansons souvenirs. 21.35 Discothèque classique. 22.05 Sur la piste du crime.

## Lundi 22 avril 1968

**1re chaîne.** — 10.12 TV scolaire. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.03 TV scolaire.

**DELEMONT: Soirée annuelle et concours pour chanteurs amateurs.** — Nous rappelons à tous nos membres et à leurs familles que la soirée annuelle du Cartel syndical aura lieu samedi prochain 27 avril, dès 20 h. 30, à la halle de gymnastique de Delémont.

Le prix d'entrée sera de 5 fr. par personne. Toutefois, des billets à 4 fr. peuvent être obtenus maintenant déjà au secrétariat FOMH, avenue de la Gare 34, Delémont.

## CONVOICATIONS DU PARTI

### CANTON DE VAUD

**JEUNESSE SOCIALISTE VAUDOISE: Assemblée générale.** — Samedi 20 avril, à la Maison du Peuple de Renens, à 14 h. 30, assemblée. Ordre du jour statutaire. A 16 h. 30, conférence de Christian Grobet, président de l'UJSS: «L'apport de la jeunesse dans la vie politique nationale et internationale». A 18 h., vin d'honneur. A 19 h., souper et soirée récréative. Invitation cordiale à tous les amis de la JSV.

**LAUSANNE.** — A tous les membres de la Jeunesse socialiste lausannoise. Assemblée ordinaire, lundi 22 avril, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple, salle 9, Lausanne. Ordre du jour: hommage à Martin Luther King ou l'intégration raciale aux USA. Cette invitation s'adresse aussi aux personnes non membres que le sujet intéresse.

**LAUSANNE: Groupe socialiste du Conseil communal.** — Lundi 22 avril, à 20 h. 30, à la Maison du Peuple, à la salle 1.

**PRILLY: Assemblée de comité.** — Mardi 23 avril 1968, au local, Café de la Treille.

**GROUPEMENT FÉMININ RIVIERA VAUDOISE.** — Vendredi 26 avril, à 20 h. 30, au Café du Marché, 1<sup>er</sup> étage, à Montreux. Sujet: «Qu'est-ce que le syndicalisme?» par le secrétaire FOBB Fulvio Genasci.

Attention: Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle. Invitation cordiale à toutes les dames, demoiselles et messieurs.

### CANTON DE NEUCHÂTEL

**La Chaux-de-Fonds Les socialistes répondent à vos questions**

Aux habitants des quartiers des Crêts de de la Ruche, lundi 22 avril, à

20 h. 15, à l'aula du collège des Gentianes. Les socialistes répondront à vos questions sur «Que coûte une journée d'hospitalisation à La Chaux-de-Fonds».

**LA CHAUX-DE-FONDS: Assemblée générale.** — Jeudi 25 avril, à 20 h. 15, nouvelle salle (2<sup>e</sup> étage) de la Maison du Peuple. A l'ordre du jour: rapport du bureau sur la préparation à des élections; participation à la société coopérative Presse socialiste romande: rapporteur, R. Meylan, directeur de la «Sentinelle».

### CANTON DE GENÈVE

**COMITÉ DIRECTEUR.** — Lundi 22 avril, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle. Les membres du bureau sont convoqués à 20 h.

**COMMISSION DES S.I.** — Mardi 23 avril, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle.

**COMMISSION DE L'ENFANCE.** — Mardi 23 avril, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG, boulevard James-Fazy 18.

**GROUPE DES ASTERS.** — Mardi 23 avril, à 20 h. 30, au Café Bagatelle, boulevard James-Fazy 20.

**COMMISSION D'URBANISME.** — Mercredi 24 avril, à 20 h. 30, au Café du Poids-Public, rue Saint-Joseph 27, à Carouge.

**CAUCUS MUNICIPAL.** — Jeudi 25 avril, à 19 h., au Café de l'Hôtel-de-Ville, Grand-Rue 39.

**CAROUGE: Conférence publique avec film.** — Mercredi 24 avril, à 20 h. 30, à la Brasserie des Tours de Carouge. «La Suisse face à la faim dans le monde», par Jean Ziegler, conseiller national. Invitation cordiale, venez nombreux.

## AUX SECTIONS SOCIALISTES

### Commande de numéros du 1<sup>er</sup> mai

Les sections qui désireraient commander des numéros spéciaux du 1<sup>er</sup> mai sont priées de le faire jusqu'au mardi 23 avril au plus tard, à l'une des adresses ci-après:

- «LE PEUPLE—LA SENTINELLE», RUE ARGAND 4, 1201 GENÈVE (tél. 022 / 32 42 40)
- «LE PEUPLE—LA SENTINELLE», RUE SAINT-PIERRE 1, 1002 LAUSANNE (tél. 021 / 22 69 10)
- «LE PEUPLE—LA SENTINELLE», RUE DU PARC 103, 2301 LA CHAUX-DE-FONDS (tél. 039 / 3 10 87)



## La servante du docteur

Simple histoire par Urbain Olivier

80

Mme Caux ne l'a point oubliée; elle vient chaque année, en été, lui faire une visite à Civeret.

Mais si Elisa Morins, après de dures traverses, a fini par être dans une position modeste, relativement heureuse, il ne faudrait pas que toute jeune fille, pauvre domestique comme elle, allât s'imaginer qu'elle hériterait de la maison de son vieux maître. Ce serait une présomption absurde. Le cas d'Elisa est des plus rares, une véritable exception à la règle générale, qui est de recevoir un legs en rapport avec les années de service, et encore pas toujours.

Aujourd'hui, nous sommes en septembre, vers la fin de ce mois, l'un des plus agréables à la campagne quand il fait beau. Elisa peut offrir à ses pensionnaires du raisin déjà bien sucré; sa

treille en est garnie. Dans le potager, on trouve, chaque matin, de délicieuses prunes reine-Claude, tombées de l'arbre pendant la nuit. Un souffle descendu de la montagne les a détachées de la branche qui les porte. Il en est de roses d'un côté, qui font les délices de Mme Ouébe, surtout celles qui, ressaillant dans leur chute sur un sol dur et sec, se sont légèrement fendues, et montrent par cette ouverture une chair fondante, d'une saveur exquise. Mme Ricolin préfère les mirabelles d'un jaune transparent, tiquetées de points bruns. Elle a demandé à Elisa de lui faire deux bocaux d'un litre chacun, de ces charmantes prunes, en confiture, sans ôter le noyau. Si la mirabelle reste entière et que le sirop soit onctueux, la confiture sera parfaite. Mme Ricolin en offrira, un soir d'hiver, à ses bonnes amies, après quelques parties de whist.

— Vous me compterez le sucre et les prunes, dit-elle à Elisa; je vais voir au magasin de Mme Tignoud, si l'on y trouve des bocaux d'un joli verre, uni et transparent, avec le couvercle qui se visse.

— Quand je me souviens de votre arrivée à Montaubois, disait à son tour Mme Ouébe, je suis étonnée de ce que vous avez fait et éprouvé depuis cette lointaine époque. Sept années dès lors ont passé sur nous tous. Et nous voici chez vous, ma chère Elisa, dans une bonne maison de village où il vous est possible de nous recevoir pendant l'été. Votre mère autrefois si seule, si abandonnée, partage la vie agréable que vous avez. Je veux bien que vous ayez eu la douleur de perdre votre fiancé, et ensuite le digne M. Ar-

gozat. Ce furent pour vous sans doute de grands chagrins. M. Théophile Caux avait un délicieux caractère et de plus une belle fortune; sa mère m'en a parlé. Mais soyez sûre, ma chère, que vous l'auriez également perdu depuis longtemps, si vous l'eussiez épousé, et vous seriez restée veuve, peut-être avec plusieurs enfants à élever. Ces maladies du cœur ne pardonnent pas. Un jour ou l'autre, elles précipitent dans le tombeau ceux qui en sont atteints. Hélas! c'est ce qui arriva à mon mari, M. Ouébe, il y a quinze ans. Il mourut subitement, comme M. Théophile, mais dans sa soixantième année. Il m'a laissé la jouissance de sa fortune, ce qui ne m'empêche pas de le regretter encore, après un si long espace de temps. Vous nous aviez fait avant-hier un gâteau délicieux de prunes reine-Claude; nous en ferez-vous un pour demain dimanche?

— Oui, madame; il est au four.

— Bon. Vous cherchez à nous être agréable; c'est bien joli de votre part. A propos, à quelle heure est le culte demain?

— A huit heures et demie.

— C'est un peu matin pour moi. Je tâcherais toutefois d'être prête. Vous m'apporterez le déjeuner de bonne heure.

— Oui, madame.

Un mois plus tard, les deux dames étant parties, pour rentrer dans leurs quartiers d'hiver, Elisa et sa mère avaient aussi repris leurs tranquilles occupations. Mme Russel était à son rouet, son mari dans les bois de la montagne. La vieille

Marion Quichette reposait au cimetière, où on l'avait portée peu de jours auparavant. Tous ses discours étaient finis. Les morts n'adressent de questions à personne, mais leur souvenir est un enseignement pour les survivants, surtout si leur fin a été paisible.

Pour les soirées du dimanche, Elisa invite volontiers les jeunes filles qui prennent des leçons de couture chez elle. L'une d'elles fait la lecture pour toutes, dans quelque livre intéressant qu'Elisa a soin de se procurer. Comme elles ont de jolies voix, elles chantent aussi des cantiques. De cette manière, elles passent des heures agréables, dans un atmosphère bienfaisante. L'intelligence et l'instruction s'y développent, sans rien de sentencieux de la part de leur directrice morale. Au contraire, Elisa sait les mettre à l'aise, et, malgré le sentiment sérieux qui occupe son cœur et son âme, elle ne redoute point une franche gaieté chez ses jeunes amies. Celles qui, plutôt que de répondre avec plaisir à son invitation, préfèrent la causerie dans la rue ou à la porte des magasins, risquent de faire des chutes qui plus tard empoisonnent la vie. Les tristes expériences des unes ne corrigent pas les autres; et c'est parfois trop tard, lorsqu'on s'aperçoit qu'on s'est trompé de chemin. Heureux le jeune homme, heureuse la jeune fille, qui ne veulent pas marcher selon le regard de leurs yeux et céder aux mauvais désirs du cœur; mais qui, se souvenant de leur Créateur, s'attachent à conserver une conscience pure devant Dieu et devant les hommes!

## Renseignements utiles

### La Chaux-de-Fonds

**CARNET DU JOUR**

**AUJOURD'HUI SAMEDI**

**Cinéma**

PALACE: 15.00 et 20.30, «Le Lit à Six Places»; 17.30, «L'Alibi».

EDEN: 15.00 et 20.30, «Vivre pour vivre».

PLAZA: 15.00 et 20.30, «Mission Suicide à Singapour».

RITZ: 15.00 et 20.30, «Violence à Jéricho»; 17.30, «Les Dix Petits Nègres».

CORSO: 15.00 et 20.30, «Les Risques du Métier».

SCALA: 15.00, 17.30 et 20.30, «Désert vivant».

**Divers**

SALLE DE MUSIQUE: 20.30, concert des Cadets et des Armes-Réunies, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux uniformes des Cadets

**Pharmacie d'office**

Pharmacie Robert, avenue Léopold-Robert 66.

**DEMAIN DIMANCHE**

**Cinéma**

Mêmes programmes et mêmes heures que le samedi.

**Divers**

PLACE DE LA GARE: 10.00, départ du cortège des Cadets; 15.00, variétés et danse à la Maison du Peuple, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux uniformes des Cadets.

MUSEE DES BEAUX-ARTS: exposition Evard.

**Pharmacie d'office**

Pharmacie Robert, avenue Léopold-Robert 66.

**LES CULTES**

Dimanche 21 avril 1968

**Eglise réformée évangélique.** — Paroisse du Grand-Temple: 8.45, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Cochand.

Paroisse Farel (temple Indépendant): 8.30, culte de jeunesse au temple; 9.45, culte, M. Luginbuhl, assemblée de priaise.

Hôpital: 9.45, culte, M. Rosat.

Paroisse de l'Abeille: 8.30, culte des familles; 9.45, culte, M. Wagner; 20.00, culte, M. Montandon.

Paroisse des Forges: 8.30 et 9.45, culte, M. Schneider.

Paroisse de Saint-Jean (salle de Beau-Site): 8.30 et 9.45, culte, M. Lebel.

La Croix-Blanche: samedi 20, 20.00, petite salle, réunion avec compte rendu de l'assemblée des délégués.

Paroisse des Epatures: 8.45, culte de jeunesse; 9.30, culte, M. Montandon, Chœur mixte.

Paroisse des Planchettes: 11.00, culte, M. Chappuis.

Les Bulles: 9.45, culte, M. Chappuis.

Paroisse de La Sagne: 9.45, culte, M. Huttenlocher.

Les Ponts-de-Martel: 9.45, culte au temple; 11.00, culte de jeunesse au temple.

**Eglise catholique romaine.** — Sacré-Cœur: 7.30, messe; 8.30, messe de première communion; 9.45, messe de première communion; 11.15, messe; 15.00, cérémonie de consécration pour tous les premiers communants; 16.00, messe en espagnol; 20.30, messe. Il n'y aura pas de complies.

Hôpital: 9.00, messe.

Stella Maris (Combe-Grieurin 41): 8.30, messe; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00, salut et bénédiction.

Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe.

Notre-Dame de la Paix: 7.00, messe; 8.30, messe de première communion; 10.00, messe de première communion; 11.15, messe; 15.00, cérémonie de consécration; 16.30, messe en italien. Il n'y aura pas de complies.

**Eglise catholique chrétienne.** — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe; 9.45, messe.

Témoins de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45, étude biblique.

**Première Eglise du Christ scientiste** (rue du Parc 9bis). — 9.45, culte public.

**Le Locle**

**LES CULTES**

Dimanche 21 avril 1968

**Eglise réformée évangélique.** — Temple: 7.45, culte; 9.15, culte, M. J.-L. L'Éplattenier, offrande pour le Fonds des sachets; 20.00, culte d'actions de grâces.

Chapelle des Jeanneret: 9.15, culte, sainte cène.

**Eglise catholique chrétienne.** — 8.30, messe.

**Neuchâtel**

**LES CULTES**

Dimanche 21 avril 1968

Terreaux: 8.00, culte matinal, Collégiale; 9.45, M. G. Schifferdecker; temple du Bas: 10.15, M. G. Deluz; 20.15, culte; Ermitage: 10.15, M. R. Anker; Maladière: 9.45, M. D. Nacher; Valangin: 10.00, M. D. Perret; Cadolles: 10.00, M. J.-L. de Montmolin. — Serrières: 10.00, M. R. Laderach. — La Cou-dre: 10.00, M. A. Mitterhofer; 20.00, culte.



La Chaux-de-Fonds

# Au Tribunal correctionnel Une bien triste affaire

Président: M. P.-A. Rogmon.  
Jurés: MM. M. Kernin et S. Kohler.  
Ministère public: M. J. Cornu.  
Greffier: M<sup>lle</sup> L. Briffaud.

R. D., né en 1930, est un homme de doit répondre du délit d'avoir fait su-nête, sérieux, mais il est doté, d'un vice diront les uns, d'une maladie pen-seront les autres, ou d'un instinct que l'on doit considérer comme normal, selon certains grands esprits. En ré-sumé, il tombe amoureux d'un homme plutôt que d'une femme. Le malheur pour lui, c'est qu'il se laisse aller à courtiser des jeunes. Il y a dix ans, il avait été condamné pour un acte con-traires à la pudeur à un jeune de Aujourd'hui, il a récidivé ayant cédé une fois de plus à son penchant et il doit répondre du fait d'avoir fait su-bir à diverses reprises des actes con-traires à la pudeur sur un jeune de plus de 16 ans, dont il était tombé amoureux. Il a commencé par lui don-ner de 3 à 5 fr., lors de leurs rencon-tres en ville, puis il l'a invité dans sa chambre, et ses générosités ont passé à 40, voire à 60 fr. Ce jeune homme nous l'avons vu: longs cheveux, ne travaillant plus depuis six mois; il nous a fait aussi mauvaise impression qu'au ministère public.

M. Cornu admet que l'accusé ne cherche jamais à accomplir l'acte sexuel et que son amour était sincère, que le jeune homme ne donne pas l'impression d'avoir été traumatisé. Il réclame donc une peine de 4 mois de prison.

Le défenseur, M<sup>e</sup> Jeanneret, accepte le réquisitoire, mais réclame que le sursis soit accordé à son client, celui-ci n'ayant pas subi de condamnation ces dernières années.

Le tribunal tient compte que la jeune victime s'est laissé entraîner contre rémunération et condamne R. D., à 4 mois de prison. Après beau-coup d'hésitation, le sursis est accordé, mais sa durée est fixée au maximum, soit 5 ans. Ceci doit servir de dernier avertissement à l'accusé, qui pourra déduire de sa peine 11 jours de prison préventive, et devra payer les frais de la cause.

## Un bien vilain individu

J.-P. G., né en 1943, ressortissant français, a échoué en notre ville, attiré par son titre de Métropole horlogère, en janvier 1968. Il se présente comme délégué médical, voyageur de commerce, rectifiera le ministère public. Mais, chez nous, il n'a jamais travaillé, se contentant de fréquenter les bars plutôt que de chercher un emploi.

G. n'est pas sans instruction, il a même fréquenté l'université. Mais il a aussi déjà séjourné dix-huit mois à la prison de Marseille, à la suite de vols, et il est recherché par le parquet de Rouen pour une importante affaire de falsification de chèques. C'est d'ailleurs ce motif qui l'a fait quitter la France pour gagner l'Italie, y vivre d'expéditions avant de venir en notre ville.

Il avait loué une chambre et, par malheur pour elle, une charmante jeune fille en avait loué une autre dans le même immeuble. Elle était gentille, lui rendait de petits services (prêt de son fer à repasser en particulier), mais elle refusait de le suivre dans les bars. L'accusé n'a rien trouvé de mieux à faire, pour la ré-compenser, que de lui voler ses éco-nomies honnêtement gagnées au tra-vail. Par deux fois, il s'est introduit dans la chambre de la jeune fille en son absence, prélevant une fois 400 francs, la seconde 1200 fr., sommes

qu'il a dépensées aussitôt dans les bars. Il a également volé un appareil de radio et une pharmacie de poche dans une voiture, et commis quelques petits larcins.

Au moment de son arrestation, J.-P. G. a fait preuve d'une imagina-tion débordante, allant jusqu'à solli-citer l'asile politique en se préten-dant activiste poursuivi par la po-lice du territoire de son pays d'ori-gine. Son identification définitive n'a été établie que grâce à la mise à dis-position par l'Interpol de ses em-Preintes digitales, ce qui mit fin à son roman.

Le ministère public propose une peine de six mois de prison et l'ex-pulsion de Suisse pour une période de dix ans.

Un jeune stagiaire, D. Huguenin, est chargé de la défense. Il est le pre-mier stagiaire du canton à porter la robe. Il faut donc croire que le port de la robe est de plus en plus ap-précié chez les maîtres du barreau! Le rôle de M. Huguenin est bien diffi-cile; il tente de faire admettre que son client, dans sa fuite devant les res-ponsabilités qui le faisait rechercher par le parquet de Rouen, s'est trouvé démuné d'argent. Il insiste pour qu'on déduise de la peine la totalité des jours de prison préventive.

Le tribunal suit le réquisitoire de M. Cornu. G. est donc condamné à six mois de prison ferme; il ne pourra déduire que quarante-six jours de prison préventive, soit la période pos-térieure à celle où il a tenté d'in-duire la justice en erreur. Il est ex-pulsé de Suisse pour une durée de dix ans et devra payer les frais de la cause.

On voudrait bien croire que G. fera un jour honneur à la reconnaissance de dette qu'il a signée à la jeune fille lésée, mais cela ressemble plus à un rêve heureux qu'à une probabilité. E. M.

### CHARQUEMONT FÊTE LE DOUBS

— Dimanche 5 mai, la section française de Charquemont de la Société des sentiers du Doubs, organise une rencontre amicale aux Gaillots à proximité de Biaufond. Elle invite naturellement et très cordialement tous ses amis suisses à fraterniser avec ses membres. Nous conseillons à tous les rôtisseurs du Doubs de répondre à cet appel, pour montrer combien ils apprécient l'énorme travail entrepris par la section de Charquemont dans l'amélioration des sentiers et le balisage artistique de ceux-ci.

**COLLISIONS EN CHAÎNE.** — Hier, à 11 h. 55, une automobiliste de Chézard, qui circulait sur la rue de l'Abeille, n'a pas accordé la priorité de droite à une voiture conduite par un habitant de Villers-le-Lac, à la croisée avec la rue de la Serre. Sous le choc, l'automobile française a tamponné deux autres véhicules. Pas de blessé, mais des dégâts matériels importants.

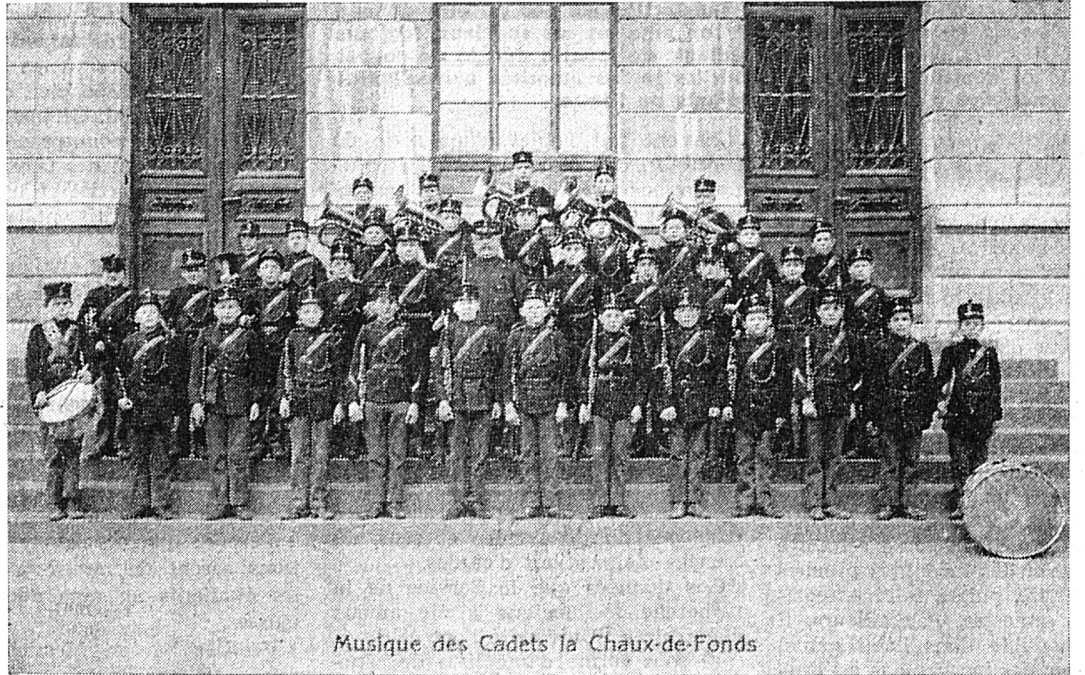
### COMMUNIQUES

**Musée des beaux-arts: exposition Evard.** — Peintures figuratives et non figuratives; broderies de l'Extrême-Orient: ouverte dès demain dimanche

**Cette semaine au Cinéma Palace:** en soirée, un film sans précédent: « Le lit à Six Places... ». Un sujet audacieux à voir par les adultes seulement. — Le Bon Film présente, samedi et dimanche, à 17 h. 30, un chef-d'œuvre du cinéma français: « L'Alibi », avec Louis Jouvet, Erich von Stroheim, Albert Préjean.

**VOTEZ SIX FOIS OUI**  
les 20 et 21 avril 1968  
PSN

# La Musique des Cadets inaugure un nouvel uniforme



Musique des Cadets la Chaux-de-Fonds

Pour ses 104 ans d'âge, la Musique des Cadets, a le plaisir et l'honneur d'inaugurer un nouvel uniforme. Ce n'est pas une petite affaire puisqu'il a fallu trouver 40 000 fr., pour vêtir de neuf ses soixante musiciens et leurs deux chefs MM. E. Dell'Acqua et J.-P. Schmid. La réussite en est d'autant plus éclatante. Elle récompense l'ingéniosité des Cadets et de leurs dirigeants et démontre aussi la grande sympathie dont jouissent nos petits musiciens auprès de la population de notre ville.

La présentation de la musique sera complètement transformée. Il s'agit d'une surprise qui doit vous inviter à participer aux différentes manifestations qui marqueront par deux jours de liesse cet heureux événement.

On doit la création du nouvel uniforme à la collaboration de M. Adrien Hodel, dévoué et dynamique président des Cadets, avec M. Roméo Bolzoni, tailleur et membre de la société, ce qui a permis de les confectionner presque dans leur totalité en notre ville.

## Fausse accusation indienne

Le ministre du Tourisme et de l'Aviation civile de l'Inde a affirmé vendredi devant le Parlement de Delhi que l'accident de l'avion de transport d'Air India, survenu dans le massif du Mont-Blanc en janvier 1966, alors qu'il s'apprêtait à atterrir à l'aéroport de Genève-Contrin, était dû au fait que la tour de contrôle de l'aéroport avait communiqué en français et non en anglais avec l'équipage de l'appareil.

Cette affirmation est inexacte. Il ressort du rapport publié par le Ministère français des transports — l'accident s'étant produit sur sol français — et qui a été publié naguère par le « Journal officiel de la République française », que tous les messages échangés entre l'équipage et la tour de contrôle de Cointrin l'ont été en anglais, conformément aux prescriptions très strictes en la matière et non en français. Ces textes, au demeurant, sont reproduits dans la langue originale, dans une annexe à ce rapport.

**LIQUEURS Morand**  
MARTIGNY

Samedi soir, à la Salle de musique, les Cadets ancienne formule ouvriront le concert puis Les Armes-Réunies se produiront cependant que les jeunes musiciens revêtiront leur nouvel uniforme pour jouer « Peaux neuves 68 » une marche de style français composée pour la circonstance par Paul Thomi, directeur de la Chauxoise.

Dimanche matin à 10 h., aura lieu le cortège d'inauguration le long de l'avenue Léopold-Robert entre la Grande-Poste et la Fontaine monumentale: des voitures fleuries, la mu-

sique militaire Les Armes-Réunies, les bannières de toutes les musiques de la ville, les Cadets dans leur nouvelle tenue de parade et les invités d'honneur. A part le nouvel uniforme, le cortège réservera une surprise supplémentaire aux amis de la musique.

A midi se déroulera la réception et la partie officielle, à la Maison du Peuple, et cette journée s'achèvera par un gala de variétés et un bal.

Que le soleil brille et que rutilent les uniformes et les yeux de nos petits amis musiciens.

## CHRONIQUE NEUCHATOISE

### LES VOTATIONS DU WEEK-END

## DERNIER APPEL DU PARTI SOCIALISTE

Le Parti socialiste neuchâtelois invite ses membres et tous les électeurs et électrices à voter six fois « OUI », les 20 et 21 avril.

Il est d'une importance primordiale pour les habitants des Montagnes neuchâteloises et du haut Val-de-Ruz de voir se construire rapidement le Gymnase cantonal destiné à assurer un enseignement moderne à leur jeunesse. Il s'agit de la première construction scolaire que l'Etat érigerait dans le haut du canton. Le devis de construction a été serré de près. Il n'y a pas de luxe, toutes les économies possibles ont été faites et le crédit initial de 20 millions a été ramené aux 17 millions nécessaires à une construction fonctionnelle. Le bâtiment projeté n'est pas trop grand, mais il doit éviter le vote de nouveaux crédits pour un agrandissement dans les dix à quinze ans à venir. La formation de la jeunesse représente un placement d'avenir plus qu'une dépense.

On doit accepter le départ de la construction des bâtiments de la première étape de la Cité universitaire de Neuchâtel. Il y a treize ans, les étudiants étaient 400; on en comptait 1341 à la fin de 1967. L'insuffisance du Foyer des étudiants du faubourg de l'Hôpital est si bien illustrée par ces chiffres qu'il nous semble inutile d'insister. Notre Université doit être à même d'assurer aux étudiants des logements et des possibilités d'entretien et de leur procurer un centre de réunions et de loisirs.

La révision de la loi sur la formation professionnelle doit être acceptée. Elle ouvre des possibilités de formation améliorées pour l'ensemble des apprentis en allant à la rencontre d'une formation mixte (par exemple 50% au sein de l'entreprise et 50%

à l'école de métiers) qui constitue la voie de l'avenir. Elle permet le perfectionnement professionnel et ouvre des voies nouvelles aux travailleurs sur le chemin de leur incorporation dans les cadres d'entreprises.

Un service cantonal de la médecine du travail est réclamé depuis longtemps; c'est un premier pas vers la protection du monde du travail qu'il faut faire en attendant les suivants.

L'encouragement à la construction de logements doit également recevoir une réponse affirmative. C'est une des seules possibilités qui restent aux locataires de se défendre contre l'appétit démesuré du plus grand nombre de propriétaires après la suppression du contrôle des loyers.

Nous répondrons également « OUI » à la révision du Code de procédure pénale.

### DOMBRESSON :

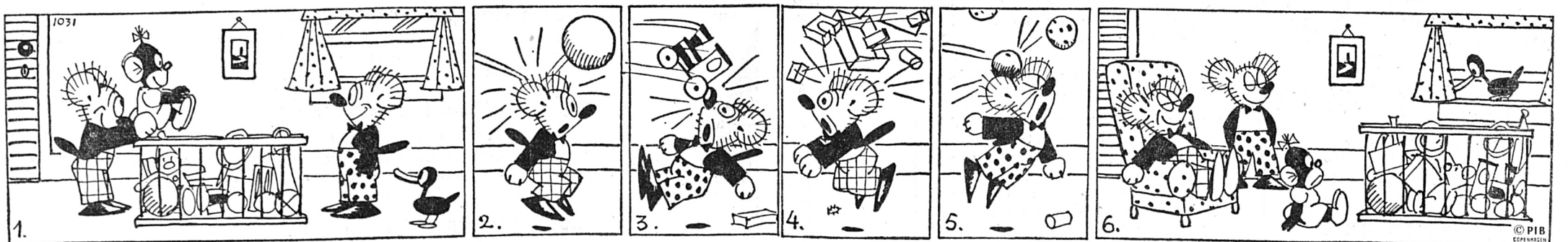
#### Les candidats socialistes

Voici la liste des candidats du Parti socialiste de Dombresson pour les prochaines élections communales: Iselle Blanchard, horlogère; Odette Cavalier, ménagère; Claude Bourquin, mécanicien; Jean-Jacques Diacon, mécanicien; René Jeanneret, pivotier; Jean-Claude Jobin, horloger; Michel Rüttimann, professeur; Maurice Villard, professeur; Jean-Jacques Zurcher, mécanicien.

## CHRONIQUE JURASSIENNE

### DELÉMONT

**Ecoles primaires.** — Pour la rentrée des classes, prière de consulter l'annonce paraissant dans le présent numéro.



## LES AVENTURES DE Bim et Bam

Bim et Bam ont promis à leurs voisins de s'occuper de leur petite fille pendant qu'ils sont en ville. Catherine a beaucoup de jouets dans son parc,

et les ours pensent qu'elle pourra bien s'amuser. A peine déposée dans son parc, Catherine se met à lancer tous ses jouets dans la direction des

pauvres ours sans défense. Ceux-ci essaient d'échapper au bombardement, mais sont tout de même touchés par les projectiles. Ils ont heureusement

l'idée géniale de mettre Catherine hors de son parc, et les jouets dedans, et peuvent enfin avoir la paix.



## GENÈVE

## André Chavanne répond aux revendications étudiantes

Après avoir reçu mercredi une délégation des étudiants, le chef du Département de l'instruction publique a pu donner une réponse sur certains points intéressant les allocations d'étude. Mais satisfaction n'a pas pu être donnée sur tous les points, notamment en ce qui concerne les cas spéciaux, toujours en suspens. Dès lors, l'assemblée des étudiants de jeudi a décidé de ne pas s'en tenir là et demande un débat public entre les autorités universitaires et gouvernementales d'une part, les étudiants de l'autre.

Messieurs,

Par votre lettre du 16 avril 1968, dont j'ai accusé réception de vive voix, le jour même, vous me présentez diverses requêtes. J'y puis répondre de la manière suivante :

1. Il sera effectivement possible de payer, dans un délai de trois semaines, les allocations d'études des « 166 étudiants qui en bénéficient automatiquement ». Le Service des allocations d'études, 11, boulevard Jaques-Dalcroze, tiendra à leur disposition une formule de chèque qu'ils pourront présenter dans une banque désignée ultérieurement. Ils s'engagent à s'inscrire régulièrement pour le semestre d'été 1968 selon les modalités prévues par l'Université, puis à faire enregistrer le dit semestre. Par ailleurs, il n'est pas possible dans l'état actuel du calendrier des inscriptions à l'Université, de réserver un jour consacré uniquement aux anciens boursiers.

2. A fin mai, le service social de l'Université aura examiné la situation des anciens boursiers de la caisse de subsides, selon les critères suivants, déjà appliqués actuellement :

a) les anciens étudiants touchent le montant de la bourse antérieurement versée s'ils ne dépassent pas de 10% le revenu déterminant ;

b) pour une augmentation de revenu allant de 11 à 20%, le montant des allocations est réduit selon les critères dégressifs de la loi actuelle ;

c) au-delà d'une augmentation de 20%, la loi actuelle est appliquée intégralement.

Pour l'ensemble de ces anciens boursiers, le versement interviendra en juin sauf cas d'une gravité exceptionnelle justifiant une mesure anticipée. A ce propos, je relève qu'une somme de plus de 200 000 fr. a déjà été payée à titre d'avance à ceux qui en ont fait la demande.

3. Les documents — dont vous avez eu connaissance — nécessaires à la récolte d'informations, tant en vue de l'application automatique de la loi sur la démocratisation des études que pour l'accomplissement des tâches administratives et statistiques de l'Université, ont été recueillis :

a) entre mai et juin 1967 pour tous les étudiants inscrits au semestre d'été 1967,

b) en octobre 1967 pour les nouveaux immatriculés du semestre d'hiver 1967-1968.

Ils ont fait l'objet d'une série de contrôles, ont été codifiés, et les informations reproduites sur cartes perforées ; à leur tour, ces cartes ont été lues sur ruban magnétique et constituées en fichier groupant l'ensemble des étudiants de l'Université, fichier auquel sont jointes d'ailleurs les mêmes informations concernant les élèves de l'enseignement secondaire supérieur. Ainsi fut déterminé le droit aux allocations d'études. Les documents en question sont actuellement classés au Service de la recherche sociologique (dans l'ordre de leur numéro AVS). Seuls y ont accès les employés du dit service et ceux du Service d'allocations d'études.

Les données que le Service de la recherche sociologique a été amené à fournir à l'Université l'ont été :

a) sous forme d'une liste des étudiants inscrits au semestre d'hiver 1967-1968 ;

## Les exigences des étudiants

L'assemblée des étudiants, constituée en un comité d'action pour la démocratisation des études, nous communique la lettre envoyée conjointement à A. Chavanne, chef du Département de l'instruction publique, et à M. D. van Berchem, recteur de l'Université de Genève :

Monsieur le Président,  
Monsieur le Recteur,

Nous accusons réception de la réponse de M. Chavanne à nos requêtes du mercredi 17 avril.

Cette lettre, lue en assemblée du Comité d'action pour la démocratisation des études, a été jugée insatisfaisante par l'assemblée unanime.

1. Satisfaction ne nous ayant pas été donnée sur le point des cas spéciaux, nous revendiquons le règlement dans les trois semaines de ceux-ci, aussi bien pour les anciens boursiers que pour les nouveaux étudiants. En outre, nous demandons le maintien de la subvention de 240 000 fr. pour l'octroi de bourses aux étudiants étrangers.

2. Satisfaction ne nous ayant pas été donnée quant à l'information, que nous avons jugée essentiellement technique, nous demandons que soient abordés les problèmes fondamentaux qui se posent aux étudiants.

b) sous forme de statistique des étudiants à l'intention du Conseil suisse de la science ;

c) sous forme de talons servant de pièces comptables à la caisse de l'Université, à disposition du contrôle financier cantonal. Ce talon comporte les indications : nom, prénom, numéro AVS, exonération des taxes (oui-non).

Par ailleurs, la loi et le règlement d'application fournissent toutes informations utiles. Le texte de la loi a été remis à chaque étudiant, soit lors de la récolte des feuilles de renseignements en mai et juin 1967, soit lors de l'immatriculation au semestre d'hiver 1967-1968.

Quant au règlement d'application, un extrait en a été adressé à chacun des étudiants mentionnés sous chiffre 1 ; le texte complet est d'autre part disponible en chancellerie.

J'espère que ces diverses informations seront de nature à renseigner les étudiants au nom desquels vous agissez.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments dévoués.

André CHAVANNE.

En conséquence, nous exigeons une transformation des clauses suivantes :

— Limite d'âge (article 32 du règlement d'application).

Refus d'accorder les allocations automatiques aux étudiants qui s'inscrivent après l'âge de 25 ans, alors que ces inscriptions tardives ont leur origine dans une mauvaise orientation au niveau préuniversitaire.

— Montant de l'allocation (article 119 f de la loi).

Montant insuffisant des allocations, qui ne permet pas à lui seul de vivre.

— Poursuite normale des études (article 35 du règlement d'application).

Un seul semestre supplémentaire par rapport au temps prévu par les plans d'études, ce qui institue une discrimination parmi les étudiants et qui, de plus, ne correspond absolument pas au temps d'étude réel.

— Versement des allocations (article 119 n de la loi).

L'allocation versée aux parents, ce qui consacre la dépendance des étudiants, considérés comme mineurs.

D'autre part, nous réclamons une information quant aux implications de la loi sur les transformations en cours des plans d'études et sur les moyens de contrôle du déroulement normal des études.

En conséquence, l'assemblée demande un débat entre les autorités universitaires et gouvernementales et les étudiants, débat au cours duquel seront traitées les questions soulevées ci-dessus. Nous vous demandons de venir en personne à ce débat, qui devra avoir lieu, pour des raisons d'organisation, soit mercredi ou jeudi, à 9 h. ou à 14 h., soit vendredi, à 9 h., à l'aula.

Les délégués du Comité d'action pour la démocratisation des études viendront chercher votre réponse le lundi 22 avril, à 11 h.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Monsieur le Recteur, nos salutations respectueuses.

Comité d'action  
pour la démocratisation  
des études

## L'ASLOCA A 25 ANS

C'est, en effet, son 25<sup>e</sup> anniversaire que l'Association genevoise de défense des locataires a fêté mercredi passé par son assemblée générale.

En 25 ans l'Asloca a reçu plus de 10 000 adhésions. Sa tâche est particulièrement importante maintenant que les loyers ont fortement augmenté et que le contrôle des loyers a fait place à une vague surveillance.

L'assemblée de mercredi a entendu un exposé de M<sup>e</sup> Trajan Saudan, avocat conseil de l'association, qui s'est inquiété de la pénurie de logements (0,36% de logements libres et ce sont les logements de luxe). Il y a actuellement 10 000 demandes au bureau du logement. L'Asloca est préoccupée par l'échéance du 31 décembre 1969, date à laquelle le régime de surveillance des loyers doit venir à son terme.

## QUE SE PASSERA-T-IL ALORS ?

Nous aurons soit une reconduction du régime actuel de surveillance pour quelques années, soit une solution de contrôle efficace à trouver. Le régime actuel est notoirement insatisfaisant. Des augmentations de 40% des loyers ont été effectuées avec la bénédiction du bureau genevois de surveillance des loyers. D'autre part, la surveillance ne concerne que les immeubles construits avant 1947.

## DES SOLUTIONS EXISTENT

Pourtant, note Trajan Saudan, il faut espérer que l'on arrivera à un régime de protection plus satisfaisant. Deux possibilités sont actuellement à l'étude devant les Chambres fédérales :

— L'initiative sur le droit au logement.

— Le postulat socialiste Wüthrich.

Tous deux, mais sous des formes différentes, visent à introduire dans la législation une protection des locataires contre les augmentations de loyer et contre les résiliations injustifiées de baux.

## LES SERVICES DE M. RUFFIEUX DÉSAVOUÉS

En ce qui concerne le régime de la surveillance des loyers l'action de l'Asloca a été très utile. A la suite de recours interjetés auprès de l'Office fédéral du contrôle des prix, celui-ci a cassé certaines décisions de l'Office genevois de taxation et a ainsi désavoué la politique des services de M. Ruffieux. Cette politique trouvait « normales » des augmentations de 50% des loyers. L'Office fédéral a estimé que des augmentations de 15% étaient un maximum lorsqu'il n'y avait pas de travaux.

Présent à cette assemblée le conseiller national Jean Ziegler a stigmatisé les milieux immobiliers tout-puissants aux Chambres fédérales. Ces milieux ont réussi très rapidement à faire passer la loi sur la propriété par étages, alors que d'autres projets plus utiles dorment depuis de nombreux mois. Le président Werner Bolliger, qui a présidé l'Asloca avec dévouement et efficacité pendant de nombreuses années s'est retiré. Le nouveau président élu est M. Walter Weber.

## RÉSOLUTION

L'assemblée a ensuite mis sous forme de résolution ses différentes préoccupations. Elle :

CONSTATE que la pénurie de logements dans la catégorie la plus demandée est loin d'être résorbée puisque de 0,18% en 1964, il y a en 1966 un taux d'appartements libres de 0,59% et en 1967 de 0,36%. Dans ce

pourcentage sont compris un grand nombre d'appartements de luxe alors que pour que la loi de l'offre et de la demande puisse jouer normalement, il faudrait 2% de logements libres dans la catégorie la plus demandée.

CONSTATE que l'introduction de la propriété par étages n'a pas eu la portée que le législateur lui a prêtée, notamment pour le canton de Genève.

CONSTATE que la loi fédérale pour l'encouragement à la construction de logements du 19 mars 1965 n'a pas encore donné ses fruits et que de toute manière l'abaissement des loyers pour 5000 logements par année pour l'ensemble de la Suisse apparaît insuffisant.

DEMANDE INSTAMMENT AU CONSEIL D'ÉTAT d'intervenir d'urgence auprès des autorités fédérales afin qu'avant le 31 décembre 1969 des mesures pour la protection des locataires soient prises.

Qu'en tout cas, tant que la protection légale prévue par le postulat Wüthrich ou par l'initiative du droit au logement n'est pas effective, l'additif constitutionnel de 1964, qui sert de base à la législation actuelle, doit être prorogé pour une nouvelle période de quatre ans.

Qu'en outre, le Conseil d'Etat devra intervenir pour que les autorités fédérales puissent enfin voter avant fin 1969, les dispositions légales concernant le bail commercial. C. A.

## Mémento genevois

CASINO THEATRE (Q 24 20 37). 20.30. « Ça clonnel », grande revue d'actualité en 1 prologue 7 actes et 27 tableaux de Denis-Michel et Claude Fradel; 18 décors et 120 costumes  
Le dimanche, matinée à 14.30.

Monique et Jean-Pierre EGGER-WAEGLI ont la joie d'annoncer la naissance de

Laurence

Communes-Réunies 58  
1212 GRAND-LANCY

Deux équipes à  
égalité de points

SERVETTE

et

CHAUX-de-FONDS

aux prises dimanche, à 15 h.,  
aux Charmilles.

Location « Chez Fatton », Chan-  
tepoulet 11.

Places à Fr. 8.-, 6.-, 4.- et 2.50

Match des réserves à 13 h. 15

## CHRONIQUE VAUDOISE

## Communiqué

Dimanche prochain 21 avril, 1968, à 11 h., une manifestation marquera la pose de la première pierre du nouveau centre paroissial que la Paroisse réformée de la Croix-d'Ouchy édifie derrière son église, en bordure de l'avenue de l'Élysée, sur un terrain mis à disposition par la ville. Les autorités civiles et religieuses de notre ville seront représentées à cette brève mais importante manifestation.

## A travers le pays vaudois

YVERDON : Une conférence intéressante. — Jeudi 25 avril, à 20 h. 15, dans la grande salle de l'Hôtel du Centre, à Yverdon, est organisée, par le Cartel syndical, une conférence qui traitera de la médecine du travail. Le sujet sera exposé par le grand spécialiste en la matière, le D<sup>r</sup> L. Ducrey, chef de l'Office cantonal de la médecine du travail. Nous pensons que chaque salarié est intéressé par une telle conférence et nous espérons vivement la présence de chacun.

Cartel syndical,  
Yverdon et environs.

LAUSANNE : Changements de sens uniques. — A partir du 23 avril 1968, ensuite d'une récente décision municipale, les sens uniques existant le long des rues Saint-Roch et J.-L.-Gaillard seront inversés. En conséquence, les usagers de véhicules à moteur ne pourront désormais circuler que dans le sens de la descente pour la première des artères précitées et dans le sens de la montée pour la seconde. Ces changements ont été jugés nécessaires pour faciliter le trafic dans ce quartier.

D'autre part, un signal « stop » sera posé au débouché de la rue J.-L.-Gaillard sur la rue Saint-Roch.

LAUSANNE : Horaire d'été de l'Administration communale. — Il est rappelé au public que, dès le 29 avril 1968, les bureaux de l'Administration communale seront ouverts selon l'horaire suivant : du lundi au vendredi, de 7 h. à 11 h. 45 et de 13 h. 30 à 17 h. 30 ; le samedi : fermé. Font exception, les services d'hygiène, des inhumations et des Pompes funèbres officielles, qui travaillent également ce jour-là. Les caisses seront fermées à 16 h. 30.

LIQUEURS Morand  
MARTIGNY



Au Vieux Stand  
Lutry

R. CACHEMAILLE

Dans un cadre reposant  
des repas soignés  
à des prix étudiés.

## PARENTS

Le Service des loisirs du Département de l'instruction publique du canton de Genève vous rappelle qu'il organise des :

## Jeudis de sport pour écoliers

Athlétisme et jeux - Aviron - Basketball - Canoë - Cross-country - Cyclisme - Escrime - Football - Hockey sur terre - Rink-hockey - Tennis de table.

## Clubs du jeudi (7 à 12 ans)

Travaux manuels, jeux, cinéma, etc., à :  
Aire - Ballexert - Caroline - Carouge - Choulex - Cointrin - Eaux-Vives - Grand-Saconnex - Lignon - Meyrin - Onex - Roseraie - Thonex.

## Clubs juniors (12 à 14 ans)

Eaux-Vives - Pâquis.

## Cours spécialisés

Céramique - Modélisme.



VAUD

# LE CINÉMA À LAUSANNE

## MINI-PANORAMA

**ATHÉNÉE.** — *L'Etrangère*, de Sergio Gobbi, avec Marie-France Boyer et Pierre Vaneck. « Une malade mentale, recherchée par la police pour infanticide, se réfugie chez un écrivain divorcé en se faisant passer pour la victime de son ancien amant qui voudrait la faire disparaître comme témoin d'un meurtre qu'il a commis... Une mise en scène soignée, de belles images. Mais tout cela ne suffit pas à faire un bon film. »

**ATLANTIC.** — *Les Arnaud*, avec Bourvil et Adamo. « Sur une histoire d'héritage et de crime, de beaux sentiments et de bons mots. Les débats remarquables d'Adamo au cinéma sous le « chaperonnage » magnanime de Bourvil. »

**CAPITOLE.** — *Bonnie et Clyde*, d'Arthur Penn, avec Warren Beatty et Faye Dunaway. « Durant les années 30, aux Etats-Unis, une jeune serveuse de bar et un gangster accumulent les hold-up et les tueries. Ils finiront par être abattus par la police. La maîtrise technique de Penn au service d'un film vigoureux qui restitue toute une époque et tout un climat. L'interprétation est remarquable. »

**COLISÉE-LIDO.** — *J'ai même rencontré des Tziganes heureux*, d'Alexandre Petrovic. « La sortie tardive de ce très beau film, primé à Cannes, nous oblige à en rapporter la critique à la semaine prochaine. »

**ELDORADO.** — *Luke, la Main froide*, de Stuart Rosenberg, avec Paul Newman et George Kennedy. « Pour avoir brisé des compteurs de parking alors qu'il était ivre, Luke Jackson est condamné à deux ans d'internement dans un pénitencier. Il y vivra, s'en évadera et en mourra, sourire aux lèvres, défi à ses gardiens et à la société. »

« Ce film sur les pénitenciers américains, qui s'inscrit dans la grande tradition qu'avait inaugurée « Je suis un Evadé », est avant tout l'occasion pour Paul Newman d'un rôle en or. Mais là n'est pas son seul mérite : de constantes recherches visuelles pour décrire le travail quotidien de ces hommes enchaînés, sous la chaleur torride ou pendant le crépuscule pour trouver des liaisons originales entre les séquences, font naître un certain lyrisme qui à la fois atténue et met en valeur la dureté des principaux épisodes. Le nouveau venu à la mise en scène, Stuart Rosenberg, est un monsieur à suivre. »

**MÉTROPOLE.** — *Le Petit Baigneur*, de Robert Dhéry, avec l'auteur et Louis de Funès. « Sur les heurs et malheurs d'un voilier miracle, une comédie fertile en gags qui ne cache pas son but : divertir un large public, non à l'aide d'études psychologiques ou de mots d'auteur, mais

par une série d'inventions « gestuelles » où l'homme est sans cesse en butte aux objets. Comique « physique », exigeant une minutieuse domination de l'espace et qui a eu à maintes reprises dans l'histoire du cinéma ses lettres de noblesse. »

« Une nouvelle occasion pour de Funès d'exhiber ses dons de « brailleur » hystérique. »

**PALACE.** — *Le Grand Meaulnes*, de Jean-Gabriel Albicocco, avec Jean Blaise et Brigitte Fossey. « L'adaptation du roman célèbre et unique d'Alain Fournier, qui fit rêver tous

les adolescents. Le thème romantique y est traité sur un rythme très lent, mais le film est « trop beau, trop vrai, trop léché. Il vide l'histoire de sa substance, et l'aseptise. »

**REX.** — *Le Bal des Maudits*, avec Marlon Brando, Dean Martin, Montgomery Clift, Maximilian Shell, etc. « D'après le best-seller d'Irvin Shaw, un film de guerre comme seuls les Américains savent et peuvent en faire. Brando y est superbe, et un futur grand comédien s'y révèle : Maximilian Shell. »

### AVIS OFFICIELS

#### Enlèvement des déchets ménagers encombrants

Le public est informé qu'un service gratuit de ramassage des déchets ménagers encombrants se fera

**LUNDI 29 ET MARDI 30 AVRIL**

dans toute la commune. Cette collecte spéciale aura lieu le même jour et à la même heure que l'enlèvement normal des ordures ménagères.

Seuls les déchets provenant des ménages seront enlevés, à l'exclusion de ceux provenant de commerces, primeurs, industries, hôtels, démolitions et jardins.

Les matériaux à enlever devront être déposés à proximité des poubelles, une heure au plus tôt avant celle fixée pour l'enlèvement des ordures ménagères. Les poubelles devront rester dégagées.

Les cartons devront être pliés et les papiers ficelés en paquets.

DIRECTION DES TRAVAUX  
LAUSANNE

**YVERDON Buffet CFF**  
M. Criblet-Ferrer  
Tél (024) 2 49 95

3 spécialités

- ★ Les filets de perches aux morilles
- ★ Gratin de fruits de mer
- ★ La paella du Liceo de Barcelona

TELEPHONE PERMANENT: 22 42 54

**POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE**

#### L'UNION RATIONALISTE

organise une

#### CONFÉRENCE PUBLIQUE

le mardi 25 avril 1968, à 20 h. 30, à l'Hôtel Continental, place de la Gare, à Lausanne.

Le Dr GILBERT MEYRAT exposera le sujet:

#### Morale et sexualité

Entrée libre

Entre deux achats, inutile de rentrer à la maison, les Milk-bars Fermière à la rue Saint-François et à la rue Saint-Laurent vous proposent un grand choix de spécialités.



## BUFFET CFF

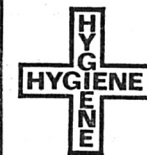
Mme R. PÉCLARD, LAUSANNE

Petites et grandes salles pour assemblées, séances de comités, repas de familles (noces, baptêmes), etc.

ADHÉREZ A LA

### Société vaudoise de crémation

fondée en 1890, et qui a reçu à ce jour plus de 14 000 membres. Conditions et renseignements au bureau, Caroline 1, à Lausanne, tél. 22 15 33.



Caoutchoucs en latex fabrication USA et d'autres

intéressantes nouveautés internationales. Prix et qualité sans concurrence. Demandez notre catalogue et un échantillon gratuits — cela en vaut la peine. Discretion assurée.

BARRIERE S. A. B. P. 72  
1000 Lausanne 4

Faites lire notre journal!

## PRÊTS avec discrétion totale

- Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire
- Accueil individuel
- Pas de caution; Votre signature suffit



**Banque Procrédit**  
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53  
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU: Discretion totale

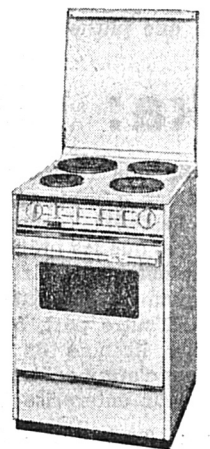
Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Endroit \_\_\_\_\_



... NOUS AVONS l'occasion que vous avez en tête

Garage du Close't et sa.  
Av. d'Echallens 17 (021) 24 04 42  
Lausanne

La nouvelle cuisinière électrique **LE RÊVE** de luxe vous offre joie et confort



815 fr.

4 plaques dont 1 thermostatique  
1 four géant thermostatique, avec sélecteur, éclairage intérieur, grill infra-rouge, tourne broche, moteur, porte vitrée, 2 lampes de contrôle, 1 tiroir à ustensiles, 1 couvercle

Autres modèles dès 350 fr.  
Facilités de paiement  
Reprise de l'ancien modèle  
Réparation de casseroles  
Planage des fonds - Prix officiels



Succursale de Bercher  
Tél. 021 81 82 73

# Cinéma lausannois

**A. B. C. Tél. 22 52 53**  
14.30 17.00 20.00 22.10 16 ans  
Première suisse  
Parlé français Technicolor  
Haletant, émouvant, ahurissant...  
Un suspense total!  
**L'AFFAIRE D'UN TUEUR**  
Robert Wagner, Peter Lawford,  
Jill Saint-John

**Atlantic Tél. 22 11 44-45**  
14.30 17.00 20.30 14 ans  
Ce soir, nocturne à 23.15  
Grande première suisse  
Bourvil Adamo  
**LES ARNAUD**  
Christine Delaroche, Marcelle Ranson,  
Michel de Ré - En couleurs  
.. Une histoire humaine, une histoire vraie

**Cineac Tél. 22 74 99**  
Permanent: 14.00-22.00 7 ans  
Les immortels chefs-d'œuvre du cinéma  
**FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN**  
L'AVENTURIER - VAGABOND - IMMIGRANT  
30 ans après: avec le Bat. 125  
Hommage lausannois au pasteur Martin Luther King

**Métropole Tél. 23 62 22**  
14.30 17.00 20.00 22.15 Fav suspendues  
Grande première vision Dès 10 ans  
Cinémascopie, eastmancolor  
On plonge dans les gags nage dans la joie, baigne dans les rires  
**LOUIS DE FUNÈS dans**  
**LE PETIT BAIGNEUR**  
(3 rouquins et 1 requin) interprété et réalisé par Robert Dhéry

**Romandie Tél. 23 47 64**  
14.15 17.15 20.15 16 ans  
4e et dernière semaine  
Parlé français Couleurs  
Qui sont-ils? Des victimes? Des criminels? Des héros?  
**DOUZE SALOPARDS**  
Un film de R Aldrich, avec L. Marvin, E Borgnine, C Bronson Couleurs

**Athénée Tél. 23 24 12**  
14.30 17.00 20.30 18 ans  
Ce soir, nocturne à 23.15  
Première vision - Prolongation  
Romantique sensuel, le film le plus original de l'année Couleurs  
**L'ÉTRANGÈRE**  
Marie-France Boyer Pierre Vaneck  
Musique de Romuald

**Bel-Air Tél. 23 53 12**  
14.30 17.00 20.30 18 ans  
Première vision suisse  
en même temps qu'à Paris  
Lee Marvin, vedette No 1 des « Douze Salopards », plus dur que jamais, dans  
**LE POINT DE NON-RETOUR**  
Un film qui se distingue par son style dépouillé et sa franchise  
Parlé français

**Colisée Tél. 32 51 25**  
15.00 17.00 20.30 16 ans  
En première  
Le chef-d'œuvre absolu d'A. Petrovic:  
**J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX**  
Prix spécial à Cannes 1967 - Fav. susp.  
Parlé français - En eastmancolor

**Moderne Tél. 26 28 77**  
14.30 17.00 20.30 18 ans  
Marina Vlady et Ugo Tognazzi dans l'affriolant film  
**LE LIT CONJUGAL**  
Régat des célibataires il enchantera ceux qui ne le sont pas!  
Parlé français

**Corso-Renens Tél. 24 90 35**  
20.30 18 ans  
Franco Nero dans  
**DJANGO**

**Bourg Tél. 22 86 22**  
14.30 17.00 19.00 21.00 14 ans  
Un film qui a triomphé partout!  
**LA GUERRE DES BOUTONS**  
d'Yves Robert  
«Un petit chef-d'œuvre et un grand film comique.» («Paris-Jour») Un enchantement pour chacun!

**Eldorado Tél. 22 16 12**  
14.30 17.00 20.30 16 ans  
Ce soir, nocturne à 23.15  
Première vision  
Parlé français - Technicolor  
Paul Newman dans un film réaliste  
**LUKE, LA MAIN FROIDE**

**Palace Tél. 22 15 30**  
14.30 17.00 20.00 22.15 12 ans  
Première vision  
Brigitte Fossey Jean Blaise, A. Libolt  
**LE GRAND MEAULNES**  
d'après le roman d'amour d'A. Fournier qui depuis un demi-siècle fait rêver la jeunesse du monde entier.  
Cinémascopie Couleurs

**Capitole Tél. 22 51 32**  
14.30 17.00 20.30 18 ans  
Première vision - 3e semaine  
**BONNIE ET CLYDE**  
Mise en scène. Arthur Penn  
Warren Beatty, Faye Dunaway  
Ils sont jeunes, ils s'aiment, ils vivent dangereusement

**Lido Tél. 23 21 44**  
14.00 16.00 20.00 22.10 16 ans  
En première  
Le chef-d'œuvre absolu d'A. Petrovic:  
**J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX**  
Prix spécial à Cannes 1967 - Fav. susp.  
Parlé français - En eastmancolor

**Rex Tél. 23 43-31**  
14.00 17.15 20.30 16 ans  
Trois heures de spectacle bouleversant avec l'œuvre inoubliable d'Irvin Shaw  
**LE BAL DES MAUDITS**  
Marlon Brando, Dean Martin, Montgomery Clift, May Britt, Maximilian Shell, Dora Doll



## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Varsovie: Les purges dans l'enseignement

Qualifiant les récentes purges dans le personnel enseignant de certaines écoles supérieures et de l'Université de Varsovie, de «changements favorables», M. Kępa, premier secrétaire du comité du Parti ouvrier unifié polonais de Varsovie a souligné que «au cours de la période de mars et avril derniers à Varsovie, plus de 164 décisions ont été prises concernant le personnel enseignant dans les écoles

supérieures et instituts de la capitale. C'est ainsi qu'ont été relevées de leurs fonctions 80 personnes, dont des ministres, des vice-ministres, directeurs de département et chefs d'institutions et 30 travailleurs du front idéologique. D'autre part, 90 personnes ont été expulsées du parti».

M. Kępa a apporté ces précisions dans un discours qu'il a prononcé vendredi à Varsovie devant les activistes du parti de la capitale.

## Tchécoslovaquie: Vers la liberté de vote

Le nouveau président de l'Assemblée nationale tchécoslovaque, M. Smrkovsky, a déclaré vendredi, dans une interview accordée au journal syndical «Prace» qu'il n'y aurait désormais plus de décision prise à 99,9% lors de consultations par voie de scrutin. Il répondait ainsi à la question de savoir ce qu'il pensait des 68 députés qui, jeudi, lors de son élection à la présidence, avaient voté contre lui. «C'est une bonne chose», a-t-il ajouté. «Cela démontre que les temps sont révolus où les résultats des consultations ne correspondaient pas à la volonté du votant. Pourquoi les députés qui ne sont pas d'accord n'exprimeraient-ils pas leur mécontentement ainsi que plusieurs d'entre

nous le font à la suite du camarade Dubcek depuis décembre dernier.»

M. Smrkovsky a encore déclaré que l'entière responsabilité des fautes commises dans le passé devait être supportée par ceux qui avaient pris les décisions et non par les membres et les fonctionnaires sincères du parti qui ont travaillé pleinement en faveur du socialisme.

Par ailleurs, le Parti socialiste tchécoslovaque entend «réorganiser son activité», et s'étendre dans le pays tout entier. Pour le moment, le parti ne compte que 11 500 adhérents, et ne peut exercer d'influence que dans les parlements communaux, mais pas au niveau des entreprises et des villages.

## Lusaka: On «zambianise»

Le président Kaunda a annoncé les grandes lignes d'une réforme visant à «zambianiser» l'activité économique du pays. C'est ainsi que les prêts bancaires seront refusés aux étrangers et accordés uniquement aux entreprises zambiennes. D'autre part, à l'expiration de leurs licences de commerce, les hommes d'affaires étrangers devront vendre leur entreprise à des

Zambiens ou prendre la nationalité zambienne.

M. Kaunda a déclaré que l'activité économique du pays était dominée par des hommes d'affaires étrangers qui ont refusé de se faire naturaliser Zambiens. Le délai de grâce qui leur avait été accordé pour le faire a expiré, a-t-il dit.

## Un appel de H. Wilson aux syndicalistes

H. Wilson a lancé vendredi devant le congrès des Trade Unions d'Ecosse un appel aux syndicalistes. Le premier britannique a demandé aux syndicalistes de renoncer aux grèves illégales — c'est-à-dire non approuvées par l'Intersyndicale — et d'abandonner leurs «idées démodées» en matière de répartition du travail. Il les a invités d'autre part, à se lancer résolument dans «la bataille pour les exportations».

H. Wilson a souligné, d'autre part, qu'il serait illusoire d'envisager de nouvelles réductions dans les dépenses militaires. Il a rappelé à ce propos les réductions de plusieurs millions de livres déjà décidées dans ce do-

maine et celles qui seront réalisées avec la liquidation anticipée des bases britanniques à l'est de Suez. Il a souligné également la récente décision de son gouvernement de se retirer de certains projets spatiaux européens «hérités par le Gouvernement travailliste».

H. Wilson a indiqué enfin qu'aucune réduction substantielle dans les domaines sociaux n'avait été effectuée dans le cadre de la politique d'austérité.

Le discours du premier ministre semble avoir été accueilli avec une certaine froideur par les syndicalistes écossais résolument opposés à la politique gouvernementale des prix.

## Bonn: Le gouvernement prêt à discuter avec les étudiants

Le gouvernement de Bonn a déclaré vendredi qu'il était prêt à discuter avec une représentation des étudiants. M. Diehl, porte-parole gouvernemental, a précisé que les discussions auraient lieu avec «tous les groupes étudiants respectant la Constitution».

M. Diehl n'a, d'autre part, plus contesté la nécessité de la convocation d'une réunion extraordinaire du Parlement fédéral. Un élément nouveau est intervenu à la suite de la demande présentée jeudi dans ce sens par le parti de l'opposition libérale (FDP). Ce parti ne dispose cependant pas du tiers des voix requis pour obtenir une convocation anticipée du Bundestag, qui est actuellement en vacances. Un «gentleman's agreement» conclu

entre les deux partis majoritaires, chrétien et socialiste, lors de la constitution du gouvernement de grande coalition, a concédé néanmoins à l'opposition libérale le droit de déposer une demande en la matière. Les deux grands partis et le Conseil des ministres se sont prononcés cependant mercredi dernier contre un rappel des députés des vacances parlementaires.

D'autre part, les étudiants de Berlin-Ouest ont renoncé à une «marche de deuil» qu'ils avaient prévue pour vendredi en hommage aux deux morts des bagarres du lundi de Pâques à Munich. Cela a amené le président de la représentation des étudiants (Asta), M. K. Landsberg, à démissionner.



## LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

## Un démarrage laborieux

«Je suis prêt à rencontrer les représentants du Vietnam du Nord n'importe où et n'importe quand, pour y discuter de la paix», avait affirmé et maintes fois répété le président Johnson.

Les Etats-Unis et le Vietnam du Nord, après de multiples et difficiles approches, se sont mis d'accord pour un échange préparatoire de vues sur l'arrêt complet des bombardements et de tout autre acte de guerre des Américains contre la République populaire du Vietnam. Seul le lieu de la rencontre de leurs ambassadeurs est encore à convenir.

Le gouvernement de Hanoi a proposé la capitale du Cambodge, Phnom-Penh.

Fidèle à sa promesse, Johnson devait donc accepter sans discussion cette proposition, d'autant plus que le chef de l'Etat cambodgien, le prince Norodom Sihanouk, était prêt à accueillir les ambassadeurs des deux Etats dans sa capitale, bien que le Cambodge ait rompu ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis sous la pression de la Chine.

Le Gouvernement américain a pris prétexte de cette absence de relations diplomatiques pour refuser la proposition de Hanoi. Johnson a donc violé la parole donnée au nom des Etats-Unis. C'est grave. Il était facile d'assurer aux envoyés de Washington l'immunité diplomatique et toutes les facilités de correspondre avec leur gouvernement pendant les pourparlers à Phnom-Penh.

Le Cambodge, Etat neutre, a été pendant quelques années étroitement lié à la Chine, comme l'Indonésie de Sukarno. La «neutralité» était à sens unique et les agents chinois siégeaient

au gouvernement et préparaient le renversement du régime du prince Sihanouk. Cependant, ce dernier, se sentant menacé a réagi énergiquement, dénonçant publiquement les menées chinoises et les groupes vietnamiens opérant sur son territoire. Il a donné aux troupes du Vietnam du Nord des facilités pour le transport de matériel de guerre et de combattants vers le Vietnam du Sud contre les troupes américaines. Tout cela est exact, mais la promesse de Johnson était formelle et même si Ho Chi-minh a proposé Phnom-Penh avec quelque astuce, dans l'espoir d'un refus des Etats-Unis, Johnson devait déjouer sa manœuvre en acceptant la proposition de Hanoi.

Ho Chi-minh proposa alors Varsovie, où les Etats-Unis possèdent une ambassade qui confère de temps à autre avec l'ambassadeur de la Chine communiste. Les événements de ces dernières semaines à Varsovie, le courant stalinien qui domine la politique intérieure et extérieure de la Pologne, son antisémitisme et l'accusation mensongère lancée contre les étudiants d'être à la solde des Etats-Unis offraient aux Etats-Unis un meilleur prétexte de dire «Non» ! une fois encore. L'habitude des Etats communistes d'installer des microphones dans la résidence des ambassadeurs étrangers et la censure qui sévit en Pologne devait rendre les Américains méfiants.

Eux-mêmes firent des propositions inadmissibles pour le Vietnam du Nord. La Nouvelle-Delhi, Rangoon, Vientiane. Ces trois capitales asiatiques, «neutres», sont en conflit avec la Chine de Mao. Le gouvernement de Hanoi est déjà vertement critiqué et condamné par les mandarins de Pé-

kin pour avoir accepté des pourparlers avec les impérialistes américains. Mao est partisan de la poursuite de la guerre jusqu'au dernier Vietnamien, pour reprendre une expression de Ho Chi-minh. Le gouvernement de Hanoi a pris une initiative sans consulter ses grands protecteurs, la Chine et l'URSS. Cette dernière a fini par approuver la politique de Ho Chi-minh, mais sans grand enthousiasme, peut-être parce que Pékin y était opposé ! Hanoi, dans ces conditions, devait rejeter les trois capitales asiatiques proposées.

Reste Genève suggérée par U. Thant et reprise par les Etats-Unis, mais Hanoi, après les refus américains de ses propositions, ne peut guère accepter une proposition américaine, faite par le secrétaire des Nations Unies auxquelles le Vietnam du Nord a toujours résolument dénié le droit de s'immiscer dans les affaires du Vietnam et que la Chine de Mao a vouées aux gémonies.

Il y a encore Paris où de Gaulle a salué la décision du président Johnson comme un acte courageux et la réponse de Ho Chi-minh comme un pas vers la paix...

Cette petite guerre serait ridicule si elle n'était criminelle. Car la guerre continue dans le pays, les morts et les destructions s'amoncellent et la bonne volonté du début fait place à un regain d'activité guerrière. Victimes innocentes pour le prestige national. Elles auraient pu être évitées si Johnson avait tenu sa promesse et avait accepté Phnom-Penh afin d'éviter un fastidieux marchandage sur le lieu de la première rencontre. Son attitude actuelle est-elle dictée par les militaires et les marchands de canons ?

JULES HUMBERT-DROZ.

## POURQUOI UN TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION?

IV\*

## Policiers de l'atome

Réglementer les crises régionales ou, si elles éclatent, les contenir: cela revient à faire la police du monde. Et telle est bien l'essence du traité de non-prolifération négocié à Genève (TNP). Comme dans nos Etats modernes, le monopole de la force nucléaire sera confié aux Supergrands en échange de la «protection» qu'ils s'engagent à accorder aux autres Etats.

Sur ce dernier point — les fameuses «garanties» — de nombreux experts américains émettent des doutes: est-il bien nécessaire que les USA se chargent de protéger les Etats qui renonceraient à l'arme atomique? Par l'octroi de leur garantie, les Supergrands ne risquent-ils pas de se trouver impliqués dans une crise d'autant plus redoutable que la Chine pourrait un jour y intervenir?

Ce problème — nous verrons comment le TNP l'aborde — n'est pas le seul qui se pose aux deux Supergrands. La simple existence d'un «fossé nucléaire» place ces Etats en face du choix suivant:

● Ils cherchent à combler le fossé («gel»), puis limitation des armements, puis destruction des stocks et des vecteurs, enfin arrêt contrôlé de la production des matières fissiles à des fins militaires et des véhicules d'armes nucléaires). A cet effort, les Etats non nucléaires se joignent en renonçant solennellement à acquérir l'arme nucléaire.

● Ou bien, les grands s'efforcent de conserver leur confortable avance nucléaire et ils creusent l'écart en imposant aux autres Etats un engagement de non-prolifération et en perfection-

nant leur arsenal offensif et leurs moyens défensifs.

## AVANTAGES DE L'UTOPIE

La première branche de l'alternative à un triple avantage:

1. L'engagement est réciproque: à une concession des USA et de l'URSS correspond un geste proportionnel des non-nucléaires.

2. C'est une mesure authentique de désarmement, qui relancerait toutes les négociations sur ce sujet.

3. Cela réduit puissamment tout danger de guerre.

1. Il n'y aurait pas d'Etats «protégés» et d'Etats «protecteurs», mais deux groupes d'Etats apportant chacun de plein gré une certaine limitation à leur souveraineté nationale, ajustant l'équilibre entre les Supergrands et les non-nucléaires, il corrigerait les tensions et les menaces d'un monde divisé. Il assurerait l'universalité du traité.

2. La réduction de l'arsenal nucléaire, indépendamment de tout traité qui la stipulerait, est un acte de détente, de coexistence positive, l'annonce d'un climat nouveau.

3. Une telle décision signifierait que les grands cessent de fonder leur diplomatie et leur action extérieure sur la possession d'une force nucléaire. Or, ce dernier argument qui associe prestige international à force nucléaire est l'un des leitmotivs de ceux qui, parmi les nations non nucléaires, souhaitent devenir nucléaires. Les considérations de chauvinisme et de grandeur nationale y trouveraient leur compte plus que les nécessités purement militaires.

A partir du moment où les Supergrands, en la récusant illustrent l'impuissance où conduit cette politique, l'arme nucléaire perd de son pouvoir

politique. Si les Etats non nucléaires, malgré le geste des Supergrands, persistaient à vouloir acquérir l'arme maudite devenue caduque, eh bien ! de toute manière cette course aux armements sera limitée: leur mini-force nucléaire ne créera pas de conflit majeur et les dangers de l'Apocalypse nucléaire s'estomperont.

## ALIBI CHINOIS

A ces avantages majeurs, s'opposent des inconvénients qui tiennent pour beaucoup à la position de la Chine.

A vrai dire, au lendemain de la conclusion du Traité de Moscou, la République populaire de Chine avait offert de convoquer une conférence universelle en vue de proclamer le désarmement complet et «l'interdiction de la destruction complètes totales intégrales et résolues des armes nucléaires». Mais cette proposition générale ne comportait aucune indication sur le contrôle du désarmement projeté. Aussi n'eut-elle pas de suite, et Pékin, refusant d'avaliser la prédominance de l'URSS et des USA, s'est lancé dans un programme d'explosions et d'armements nucléaires perfectionnés. Ainsi, le bipôle des Supergrands explique la position chinoise: on peut supposer que, face à un acte positif des Supergrands, le problème serait éclairé d'un jour nouveau et recevrait de nouvelles solutions. (Il est curieux de constater à cet égard que l'Etat qui se juge le plus menacé par la Chine — l'Inde — a adopté exactement la même position qu'elle, en exigeant qu'une corrélation s'établisse entre la non-prolifération «verticale» (armements) et «horizontale» (géopolitique).

(A suivre.)

FRANÇOIS NORDMANN.

Prochain article: «Le refus de l'alternative».

\* Voir nos numéros des 2, 3 et 5 avril

● BRUXELLES. — Si le Vietnam du Nord acceptait d'entamer les pourparlers préliminaires de paix avec les Etats-Unis à Bruxelles, les autorités belges prendraient toutes dispositions nécessaires et offriraient toutes facilités pour contribuer au développement de ces pourparlers.

● MADRID. — Le professeur Isidoro Matin, recteur de l'Université de Madrid, a remis sa démission, qui a été acceptée immédiatement par le ministre de l'Education et des Sciences. Cette démission est l'une des conséquences des incidents universitaires du mois de mars dernier.

## EN QUELQUES LIGNES

● NEW YORK. — Un ancien pompier de 73 ans, Joseph Kennedy, qui passait pour le plus paisible des hommes, a été pris, vendredi, d'un accès de rage et a tué sa femme, sa belle-sœur et une parente, puis mourut après s'être grièvement blessé.

● LA HAYE. — Le cargo hollandais «Spes» a été arraisonné en pleine mer par des bâtiments de la marine polonaise et conduit à Stettin. Le motif invoqué par les autorités polonaises est que l'équipage se trouvait en état d'ivresse.

● LONDRES. — Un camion chargé de lingots d'argent évalués à 71 000 livres sterling (environ 710 000 fr.) a été volé à Londres.

● ATHÈNES. — John Frazer, député travailliste aux Communes a été mis en détention provisoire vendredi à Athènes. L'arrestation a eu lieu alors que le député, accompagné de journalistes et de photographes, déposait une couronne devant le monument de Lord Byron, couronné et portant en citation un des vers du poète: «Je rêvais que la Grèce était déjà libre.»

● BONN. — Une cérémonie fort simple a marqué vendredi à Rhoendorf, près de Bonn, le premier anniversaire de la mort de l'ancien chancelier Adenauer, décédé le 19 avril 1967, à l'âge de 91 ans.

● LA HAYE. — Les ministres de la défense des sept pays participant au groupe de planification nucléaire de l'Otan «estiment que les circonstances présentes ne justifient pas le déploiement en Europe d'un système de fusées antibalistiques», déclare le communiqué final publié à l'issue de la conférence du groupe de planification nucléaire qui s'est ouverte à La Haye jeudi matin.

● LONDRES. — Un quadrimoteur de reconnaissance de la Royal Air Force s'est écrasé vendredi près de la côte ouest de l'Ecosse avec onze hommes d'équipage à bord.

● DAKAR. — Pour la première fois depuis juin 1967, Israéliens et Arabes ont voté en faveur d'un même projet de résolution concernant la situation au Moyen-Orient. L'événement a eu lieu au sein de la Commission pour l'étude des questions politiques de la sécurité internationale et du désarmement de l'Union interparlementaire (réunie à Dakar depuis mardi en session de printemps).